

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 288

LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2008

1.10\$ + TAXES = 1.25\$

La Fed joue le tout pour le tout

Le taux directeur est abaissé à près de 0 %, du jamais vu

FRANÇOIS DESJARDINS

Constatant le cul-de-sac dans lequel s'enfonce l'économie malgré tout ce qui a été dit et fait jusqu'à présent, la Réserve fédérale américaine a décidé hier d'abaisser son taux directeur au plus

faible échelon de son histoire — dans une fourchette se situant entre 0 et 0,25 % — et promis d'utiliser « tous les outils disponibles » afin de remettre l'activité économique sur les rails. Sur toutes les lèvres, une question: que lui restera-t-il comme recours?

Très généreuse dans ses com-

mentaires, contrairement à son habitude, la Fed, qui multiplie les sorties hors des sentiers battus depuis l'hiver dernier, a surpris tout le monde en précisant que les taux vont probablement demeurer « à des niveaux exceptionnellement bas » pour un certain temps.

La Fed a déjà prévu acquérir

des titres liés au secteur hypothécaire, dont personne ne veut, pour permettre aux banques de respirer un peu mieux. Aussi, elle entend déployer des mesures pour faciliter le crédit aux ménages et aux petites entreprises.

Mais la banque centrale la plus puissante du monde, dirigée par

Ben Bernanke, a précisé hier qu'elle continue de réfléchir à des manières de mettre son bilan financier à contribution pour lubrifier le marché du crédit et inciter les banques à prêter. De plus, elle songe à acquérir des obligations gouvernementales à longue échéance, ce qui permettrait de soutenir les

taux d'intérêt à long terme.

Dans le communiqué de la Fed, un paragraphe en particulier est lourd de sens. Même s'il n'est pas spécifiquement question de récession, il brosse un portrait clair d'une économie en difficulté.

VOIR PAGE A 8: FED

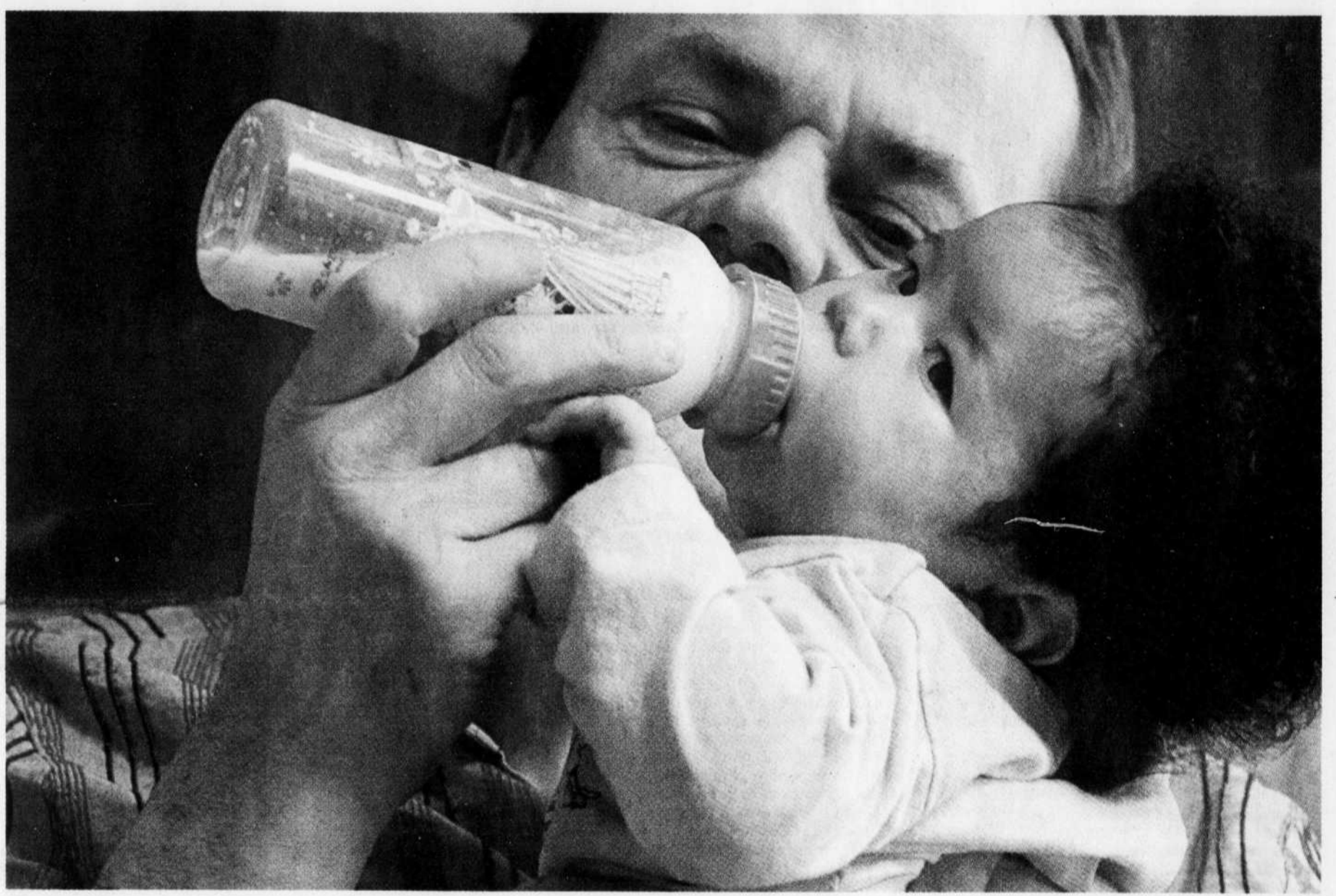
■ **Affaire Madoff: la SEC sur la sellette** ■ **Automobile: Bush exige des garanties** ■ **Ottawa doit intervenir, dit le Conference Board** > page B 1

Toujours plus de bébés au Québec

LISA-MARIE GERVAIS

Sans parler de baby-boom, le Québec poursuit sur sa lancée... et fait de plus en plus de bébés. Le nombre de naissances a augmenté pour une cinquième année consécutive en 2007 et les données préliminaires pour 2008 s'annoncent tout aussi prometteuses, révèle le plus récent Bilan démographique produit par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Quelque 84 200 petits Québécois ont vu le jour en 2007, contre 82 100 l'année précédente, soit une hausse de 3 %.

« C'est une augmentation intéressante. Mais on est tellement dans un ordre de grandeur différent. Environ 2 000 bébés de plus que l'année d'avant, ça peut paraître dans les unités d'obstétriques et ça va paraître plus tard dans les garderies mais en 1959, il y avait eu 144 000 naissances », tempère Chantal Girard, démographe à l'ISQ. L'indice synthétique de fécondité est de 1,65 enfant par femme, contre 1,62 en 2006, et pour la première fois depuis 1959, il supplante celui du Canada. N'empêche, on est encore bien loin du seuil de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le nombre de naissances a augmenté pour une cinquième année de suite au Québec, mais on ne peut pas encore parler d'un véritable baby-boom.

VOIR PAGE A 8: BÉBÉS

Services de santé en français

Une bataille à la Monfort au Nouveau-Brunswick

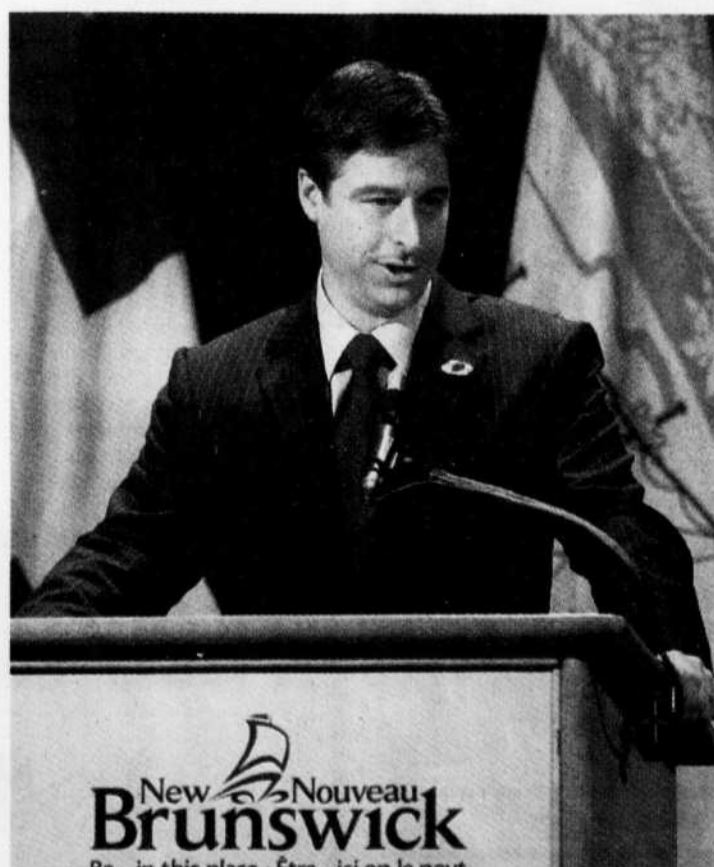
Les francophones du Nouveau-Brunswick s'en vont en guerre et poursuivent le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le butin à récupérer? Leurs institutions de santé en français, menacées par l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme en santé. Rappelant la bataille épique des Franco-ontariens pour la survie de l'hôpital Monfort, le combat engagé s'annonce long... mais prometteur.

LISA-MARIE GERVAIS

Il y a sept ans presque jour pour jour, un petit bassin d'irréductibles Franco-ontariens criait victoire: la Cour d'appel confirmait que l'hôpital Monfort, le seul centre hospitalier francophone de l'Ontario, ne pouvait être démembré car cela constituait une menace pour la survie des francophones de la province. Il aura tout de même fallu cinq ans de débats juridiques avant que le gouvernement de Mike Harris ne capitule en décidant de ne pas contester le jugement en Cour suprême.

Confiants malgré tout, les francophones du Nouveau-Brunswick — plus précisément l'égalité santé en français N-B inc. ainsi que deux requérants — viennent tout juste de s'engager dans un combat similaire. Par une poursuite déposée en octobre dernier, ils ont annoncé leur intention de croiser le fer avec le gouvernement du premier ministre Shawn Graham en contestant la validité constitutionnelle de sa réforme de la santé. Le cabinet Heenan Blaikie s'est vu confier le mandat de la poursuite, soit le même cabinet qui avait défendu la cause de l'hôpital Monfort.

« Le Nouveau-Brunswick a un statut particulier. Sa Constitution reconnaît dans la loi l'égalité des deux



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, s'adressant aux invités d'un dîner offert par le Nouveau-Brunswick lors du Sommet de la Francophonie, à Québec, en octobre.

VOIR PAGE A 8: BATAILLE



JEFF HAYNES REUTERS

Le nouveau secrétaire à l'Éducation, Arne Duncan, et le président américain élu, Barack Obama, hier, à Chicago

Barack Obama désigne un homme de compromis à l'Éducation

GUY TAILLEFER

C'est au responsable du réseau scolaire public de Chicago, Arne Duncan, que le président élu Barack Obama a annoncé hier avoir confié le poste de secrétaire à l'Éducation. L'homme âgé de 44 ans est perçu comme un homme de compromis: il aura la délicate mission de relever le niveau peu reluisant de l'éducation de base aux États-Unis tout en composant avec les revendications et les réticences des puissants syndicats de l'enseignement qui ont soutenu la candidature démocrate à la présidence.

Laisser le système éducatif se dégrader davantage serait « moralement inacceptable pour nos enfants et indéfendable économiquement pour l'Amérique », a déclaré M. Obama à la presse en présentant son choix, qui est par ailleurs un partenaire de basketball et un ami de longue date. Le président élu, qui prendra officiellement ses fonctions le 20 janvier, a rappelé que le sauvetage du système éducatif national avait été au cœur de

sa campagne. Sauvetage? Les comparaisons internationales des systèmes éducatifs placent régulièrement l'école américaine en queue de classement, bien que le coût d'un élève soit aux États-Unis parmi les plus importants des pays de l'OCDE: plus de 9000 \$US par an pour un élève du primaire contre 5300 à 6200 \$US en moyenne.

Ainsi, M. Obama ajoute l'une des dernières pierres à la formation de son cabinet. On s'attend à ce que Ken Salazar, sénateur démocrate modéré du Colorado, soit nommé d'ici la fin de la semaine secrétaire aux Affaires intérieures. Restera ensuite à combler les portefeuilles des départements de l'Agriculture, du Travail et des Transports.

Lundi, M. Obama a annoncé, à l'Énergie et à l'Agence de protection environnementale (EPA), des nominations que plusieurs ont accueilli comme un signal de rupture d'avec les politiques complaisantes de l'administration Bush en matière de changements climatiques.

VOIR PAGE A 8: ÉDUCATION



RIAN HORN REUTERS

AFRIQUE DU SUD

Des dissidents de l'ANC créent le Congrès du peuple

■ À lire en page A 5

INDEX

51	Annouces.....	B 4
	Avis publics.....	B 6
	Carrières.....	B 5
	Décès.....	B 4
	Météo.....	B 4
	Mots croisés.....	B 6
	Sudoku.....	B 3
	Télévision.....	B 7

LES ACTUALITÉS



Moment d'émotion, hier, quand Jean Charest a accueilli Claude Béchar que ses collègues ont longuement applaudit.

CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Assermentation des élus libéraux

Moins de partisanerie, plus d'économie, dit Charest à ses députés

MARTIN OUELLET

Québec — Au moment où l'économie chancelle, les manœuvres partisanes doivent être mises de côté, a fait valoir hier le premier ministre, Jean Charest, à ses nouveaux députés fraîchement assermentés.

Au terme de la cérémonie de prestation de serment au Salon rouge de l'Assemblée nationale, M. Charest a dit vouloir «*minimiser les rivalités partisanes*» au sein du nouveau Parlement afin que les élus planchent sur les mesures de soutien à l'économie.

Dès mercredi, le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, va d'ailleurs présenter une première série d'initiatives en ce sens.

Car aux yeux du premier ministre, il ne fait nul doute que le Québec «*va traverser une tempête*» alors que ses principaux partenaires commerciaux — les États-Unis en tête de liste — entrent les uns après les autres en récession. La situation est donc urgente et il importe de déployer un plan de riposte «*le plus rapidement possible*», a-t-il affirmé.

«*Les Québécois ont voulu, pour traverser cette tem-*

pête, un gouvernement de stabilité», s'est félicité M. Charest. Mais du même souffle, il a rappelé que les électeurs avaient aussi élu «*une opposition forte*» avec laquelle le gouvernement devra «*collaborer*».

«*Le choc des idées est nécessaire à notre démocratie et nous allons travailler ensemble*», a-t-il promis.

Peu avant de s'adresser à sa nouvelle équipe, le chef libéral a prêté les deux serments d'usage: «*Je, Jean Charest, jure que je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté la reine Elisabeth II*», puis «*Je, Jean Charest, déclare sous serment que je serai loyal envers le peuple du Québec et que j'exercerai mes fonctions de député avec honnêteté et justice dans le respect de la constitution du Québec*».

Les 65 autres élus — à l'exception de Monique Jérôme-Forget partie à Saskatoon en prévision de la rencontre des ministres des Finances de mercredi — ont tour à tour emboîté le pas au premier ministre.

Parmi la nouvelle cohorte libérale, 15 députés en sont à leur premier séjour à l'Assemblée nationale alors que huit autres effectuent un retour en politique. Tous les autres proviennent de la cuvée de

l'élection générale de 2007.

Au total, la députation libérale compte 44 hommes et 22 femmes.

Sous le regard admiratif de leurs parents et amis, plusieurs recrues ont eu du mal à dissimuler leurs émotions au moment de prêter serment. Entre autres, la députée de Mille-Îles, Francine Charbonneau, s'est mise à pleurer à chaudes larmes pendant la lecture de ses deux serments d'office.

Les députés et les visiteurs ont aussi réservé une longue ovation à Claude Béchar, réélu dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata. Considérablement amaigri, M. Béchar combat depuis plusieurs mois un cancer.

Pour certains, ces cérémonies sont le couronnement d'une vie alors que pour d'autres, il s'agit d'un exercice devenu presque routinier. Dans le camp libéral, les deux champions sont Yvon Valières, de Richmond, et Pierre Paradis, de Bromo-Missisquoi, qui en étaient mardi à leur neuvième assermentation.

La Presse canadienne

La Presse canadienne

Conseil des ministres

Le jeu des équilibres

JOCELYNE RICHER

Québec — Les spéculations allaient bon train, hier, sur la colline parlementaire, sur la composition du prochain Conseil des ministres.

Le seul à connaître la réponse demeure le premier ministre, Jean Charest, qui devrait annoncer la composition du gouvernement aujourd'hui ou, plus vraisemblablement, demain matin.

Chose certaine, on sait déjà que le prochain gouvernement coûtera plus cher aux contribuables que l'actuel, car M. Charest veut augmenter le nombre de ministres, qui pourrait passer de 18 à 24.

Le but consiste à soulager les ministres qui étaient surchargés. Par la même occasion, il voudra rafraîchir l'image du gouvernement en nommant de nouveaux visages.

Deux des 18 ministres, Jean-Marc Fournier et Benoît Pelletier, n'étaient pas candidats lors du scrutin du 8 décembre. Si M. Charest choisit de confier à nouveau des responsabilités aux 16 autres déjà en place, cela laisserait huit nouvelles places, si le nombre de 24 se confirme.

Pour respecter son engagement de maintenir la parité hommes-femmes, il y aurait donc cinq nouvelles places pour les hommes et trois pour les femmes, pour obtenir un total de 12 femmes et 12 hommes.

Lors de la composition d'un Conseil des ministres, plusieurs facteurs doivent entrer en ligne de compte, à part l'équilibre entre les sexes et l'addition de sang neuf.

Parmi ceux-ci, la représentation des différentes régions, de même que la place à donner à la communauté anglophone et aux communautés culturelles figurent certainement au haut de la liste.

Pour se rapprocher de la communauté anglophone, qui s'était sentie délaissée lorsque Geoff Kelley et Lawrence Bergman avaient été rétrogradés, M. Charest pourrait être tenté de faire accéder au Conseil des ministres la nouvelle députée de Notre-Dame-de-Grâce, Kathleen Weil, qui dirigeait la Fondation du Grand Montréal. On l'enverrait à la Famille.

La rumeur veut que Geoff Kelly revienne au Conseil des ministres pour reprendre le dossier autochtone, où il avait fait bonne figure.

Parmi les recrues féminines qui pourraient recevoir le coup de fil tant attendu, on pourrait voir les noms de la députée de Jeanne-Mance-Viger, Filomena Rotiroi, une habituée des cabinets libéraux, de même que l'ex-directrice générale du Festival de Saint-Tite, la députée de Trois-Rivières, Danielle St-Amand, qui a le mérite d'avoir délogé une vedette de l'ADQ, Sébastien Proulx.

Cependant, la Mauricie est déjà représentée par la députée de Lavolette et ministre des Transports, Julie Boulet, ce qui pourrait la défavoriser.

Du côté masculin, le retour de l'ex-ministre des Ressources naturelles Pierre Corbeil (Abitibi-Est) devrait lui assurer une place au gouvernement, et faire en sorte que l'Abitibi soit représentée à Québec.

Il sera plus difficile de faire en sorte que le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où il n'y a qu'un seul député libéral, et l'Outaouais, orpheline du ministre Benoît Pelletier, soient bien représentées.

La région de Montréal continuera d'être représentée principalement par Raymond Bachand, Jacques Dupuis, Christine St-Pierre, Line Beauchamp et celle qui demeurera la femme forte du gouvernement, Monique Jérôme-Forget, qui devrait conserver les Finances, mais perdre le Conseil du trésor.

Le nom du député de Mont-Royal, Pierre Arcand, circule parmi les nouveaux visages attendus au Conseil des ministres. M. Arcand, issu du monde des affaires, faisait partie des candidats-vedettes libéraux de la cuvée 2007.

Celui du député de Châteauguay, Pierre Moreau, circule également parmi les députés qui pourraient recevoir un coup de fil.

À Québec, en place depuis quelques mois à peine, Yves Bolduc resterait à la Santé, et Sam Hamad (Emploi) aurait toujours une place autour de la table.

Claude Béchar (Ressources naturelles), qui reprend du service malgré sa lutte contre le cancer, et Nathalie Normandeau (Affaires municipales) seront les porte-parole du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Les deux seraient appelés à relever de nouveaux défis.

L'hiver chez **BOUTIQUE COURIR** une histoire de passion!

Osez découvrir l'expertise d'une équipe totalement engagée!

Ski de fond • Trottinette des neiges • Course à pied

Équipements • Vêtements • Chaussures • Accessoires

LONGUEUIL: 1085, chemin Chambly 450 674-4436 • MONTRÉAL: 4452, rue Saint-Denis 514 499-9600
www.boutiquecourir.com

EN BREF

Première québécoise

Les chirurgiens du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) ont mené une intervention encore jamais pratiquée au Québec pour éradiquer un cancer. Le patient, qui a subi une infusion sur membre isolé (IMI), se trouve présentement en rémission. Pour réaliser une IMI, on pose un garrot qui interrompt le flux sanguin normal d'un membre. En l'isolant ainsi de façon artificielle, il est possible de le traiter avec de fortes doses de médicaments anticancéreux, ce qui permet d'attaquer la tumeur du membre sans que le reste du corps n'en subisse les effets. Le recours à l'IMI peut être envisagé pour les patients souffrant d'une propagation locale mais qui ne peuvent être traités par voie chirurgicale traditionnelle. L'intervention a été menée par le Dr Ari Meguerditchian, oncologue du CUSM. Selon le méde-

cin, la technique permet de soumettre les patients à une médication intense pouvant être répétée. Ses effets secondaires sont moindres et elle requiert moins de ressources que le traitement traditionnel. Il faut par ailleurs moins d'une heure pour réaliser une IMI. — La Presse canadienne

Eaux contaminées

Selon un rapport publié il y a quelques jours par le groupe Environnemental Défense de Toronto, les étangs de décontamination des eaux usées des exploitants des sables bitumineux, en Alberta, laissent échapper chaque jour 11 millions de litres d'eaux contaminées par des métaux lourds et des composés organiques volatils (COV) cancérigènes. Sur une base annuelle, ce sont quatre milliards de litres par an de déchets pétroliers qui s'infiltrent ainsi dans les eaux souterraines de l'Alberta pour sortir plus loin dans les cours d'eau. Ces

chiffres sont basés sur les déclarations des exploitants lorsqu'ils soumettent leurs devis au gouvernement albertain. Si les projets d'exploitation en préparation devaient se matérialiser, ce qui ne semble pas le cas avec la crise économique actuelle, les infiltrations d'eaux toxiques pourraient atteindre 25 milliards de litres par an. Environnemental Défense a réclamé hier du gouvernement fédéral qu'il applique ses lois, en particulier la Loi sur les pêches, qui interdit de contaminer les eaux publiques. Du côté du gouvernement albertain, on répliquait à cette étude en disant que le pétrole présent dans les sables laisse échapper de façon naturelle, si l'on peut dire, les mêmes toxiques et souvent en concentrations supérieures, ce qui rend impossible tout calcul de la contamination supplémentaire. — Le Devoir

Haro sur le Taser

Amnistie internationale soutient qu'il est faux de dire que les pistolets à impulsion électrique, comme le Taser, ne sont pas des armes meurtrières. Par voie de communiqué, l'organisation a demandé hier aux différents gouvernements du monde de suspendre l'utilisation du Taser ou, au moins, de la restreindre aux situations où des vies sont en danger. Amnistie internationale a lancé cet appel en publiant un rapport sur la dangerosité de ces pistolets paralysants. L'organisation a souligné que 334 personnes étaient mortes entre 2001 et août dernier aux États-Unis après avoir été atteintes par des décharges électriques. — La Presse canadienne

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A V O C A T

Vieux-Montréal

514.861.0469

ACTUALITÉS

Un anniversaire à retenir



MANON CORNELLIER

Durant la dernière campagne électorale, les conservateurs n'ont rien trouvé de plus urgent à proposer en matière de justice que de serrer la vis aux jeunes contrevenants. Ils sont toutefois restés bien silencieux sur un dossier qui traîne depuis maintenant deux ans dans leurs cartons, à savoir la mise sur pied d'un mécanisme de surveillance des activités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) liées à la sécurité nationale.

La création de ce garde-fou constituait la recommandation centrale de la commission O'Connor, celle qui a fait la lumière sur l'affaire Arar. Le tumulte parlementaire des dernières semaines a éclipsé le deuxième anniversaire d'un rapport qui n'a rien perdu de son acuité. Le juge O'Connor l'avait produit en deux temps. Le premier volet, paru en septembre 2006, exonérait Maher Arar, et le second, publié le 12 décembre, s'attaquait entre autres aux problèmes de surveillance des activités de la GRC. Pour prévenir les abus ou les corriger rapidement, le juge suggérait la création de deux mécanismes de supervision des activités liées à la sécurité nationale menées par la GRC, le Service de renseignements de sécurité (SCRS), et cinq autres organismes fédéraux.

Le gouvernement Harper avait réagi rapidement au premier document, s'excusant auprès de M. Arar et lui versant une compensation de 10,5 millions de dollars. Ottawa s'est montré plus sélectif au moment de répondre au second rapport. Le ministre de la Sécurité publique du temps, Stockwell Day, avait immédiatement annoncé la création d'une nouvelle commission d'enquête sur le sort réservé à Abdullah Almalki, à Ahmed Abou-Elmaati et à Muayyed Nureddin, qui avaient été emprisonnés en Syrie ou en Égypte. Il avait cependant besoin de temps pour analyser le reste des recommandations, ce qui était compréhensible étant donné leur complexité.

Cela n'enlevait pourtant rien à leur urgence. Si Maher Arar a croupi un an dans les prisons syriennes et y a été torturé, c'est parce que le système a flanché à l'abri des regards indiscrets. Ce n'était pas la Commission des plaintes du public contre la GRC (CPP) qui y pouvait quelque chose. Cette dernière n'a aucun mandat. Ses présidents s'en plaignent depuis des années. À l'été 2007, son président, Paul Kennedy — que le gouvernement a reconduit dans ses fonctions la semaine dernière — déplorait encore le fait que le commissaire de la GRC puisse revoir ses rapports et en biffer ce qui lui déplait.

Le 1^{er} décembre dernier, jour du 20^e anniversaire de son organisation, M. Kennedy soulignait que plusieurs organismes fédéraux, comme le Commissaire à l'accès à l'information ou le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS), avaient accès à tous les renseignements à l'exception des documents confidentiels du cabinet et qu'ils pouvaient sommer des témoins à comparaître, ordonner la production de preuve et, quand cela s'impose, tenir des audiences à huis clos. La CPP, qui pourtant est censée surveiller la police, n'a aucun pouvoir semblable.

Le gouvernement Harper n'a pas mis le rapport O'Connor sur une tablette, insiste-t-on au ministère de la Sécurité publique. On note que le gouvernement a, depuis deux ans, « amélioré la collaboration entre différents ministères en ce qui concerne les dossiers de sécurité nationale ». Il a ajouté des mesures de protection concernant l'utilisation et la communication de renseignements avec d'autres pays. Il a renforcé la formation du personnel chargé de la sécurité nationale. Il a mis en place des protocoles pour « la mise en commun de renseignements entre la GRC et le SCRS, ainsi qu'entre le Canada et ses alliés ».

Par ailleurs, le ministre Day a rapidement réagi aux allégations de malversations autour du fonds de pension des agents de la GRC. Il a donné suite au rapport d'enquête sur cette affaire, rédigé par David Brown, en mettant sur pied un comité indépendant chargé de déterminer les réformes à apporter au sein de la police fédérale. Un groupe d'experts supervise maintenant leur mise en œuvre. Le gouvernement a nommé un commissaire, William Elliott, qui n'est pas issu du sérail policier, une première dans l'histoire de la GRC.

Mais tout cela ne vise que les problèmes internes de la police fédérale et laisse en suspens celui de sa supervision externe par un organisme civil. Un communiqué du ministère, émis en octobre dernier, a beau affirmer que le gouvernement a adopté « des mécanismes de surveillance complets et robustes afin d'examiner les activités de sécurité et de renseignement », personne ne sait de quoi il est question. Personne n'en connaît le nom, la nature ou la structure. Un citoyen qui voudrait s'y référer ne saurait où s'adresser.

Le débat autour de la surveillance des activités de la GRC liées à la sécurité nationale a regagné en acuité au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. À l'époque, le gouvernement Chrétien avait créé de nouvelles infractions criminelles associées au terrorisme, ce qui a eu pour effet d'étendre les pouvoirs de la GRC. Ce changement fut accompagné de ressources supplémentaires, mais aucun renforcement des outils de surveillance de la police fédérale. C'est dans ce contexte qu'est survenue l'affaire Arar et c'est ce qui explique la recommandation du juge O'Connor.

L'organisme qu'il a suggéré de mettre sur pied n'a toujours pas vu le jour, et le mandat banal de la CPP est resté inchangé. Or, les problèmes de la GRC ne découlent pas seulement d'une culture interne quasi militaire, comme le disait David Brown en 2007, mais aussi d'un fort sentiment d'impunité. Rien n'oblige la GRC à rendre des comptes.

Pour changer cet état de fait, il faut plus que des changements internes. Il faudrait une Commission des plaintes du public dotée de muscles et d'argent, et une supervision réellement indépendante de toutes les activités de la GRC liées à la sécurité nationale. Et ces changements, il n'y a que le gouvernement qui peut les apporter.

mccornellier@ledevoir.com

Scandale des commandites

Le publicitaire Gilles-André Gosselin serait mis en accusation bientôt

BRIAN MYLES

Dix-neuf accusations de fraude, de supercherie et de mensonge seraient bientôt portées contre le publicitaire Gilles-André Gosselin, l'un des principaux acteurs du scandale des commandites, selon des informations diffusées hier par TVA.

Selon le réseau de télévision, la Sûreté du Québec (SQ) a complété son enquête, et un juge de paix aurait autorisé le dépôt des accusations contre M. Gosselin.

Lors de la Commission d'enquête sur le programme des commandites, en 2005, M. Gosselin a plutôt mal paru. Il a tenté de convaincre le juge John H. Gomery qu'il avait travaillé 10 heures par jour, tous les jours de l'année fiscale 1997-98. C'était la seule explication logique pour justifier les factures expédiées par son agence de publicité au ministère des Travaux publics (624 523 \$ en honoraires pour 3673 heures de travail). C'était l'équivalent de semaines de 70 heures, pendant toutes les semaines de l'année.

Une ancienne comptable de Gosselin communications stratégiques, Josée Thibault-Carrier, a témoigné à la commission Gomery que son ancien patron inventait des heures de travail afin de toucher le plein montant des honoraires prévus à ses contrats de commandites.

M. Gosselin a aussi participé à un stratagème ayant permis d'acheminer un demi-million en commandites sans laisser de traces à Ottawa, dans une enveloppe fourre-tout pour des événements dits « imprévus » qui se déroulaient surtout dans

les circonscriptions de l'ancien ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano et de l'ex-premier ministre Jean Chrétien.

M. Gosselin a obtenu des contrats de commandites de 21,2 millions \$, et a mis 3,2 millions dans sa poche grâce au programme fédéral des commandites. Visé par une poursuite civile de 2,3 millions du gouvernement (et une procédure de recouvrement d'impôts de 600 000 \$), il a déclaré faillite l'été dernier.

Le Devoir



ARCHIVES REUTERS

L'imam al-Hayiti s'inspire de Ibn Taymiyah, une des principales références théologiques des islamistes radicaux.

Commission canadienne des droits de la personne

S'attaquer aux gais, aux occidentales et aux juifs n'est pas nécessairement haineux

La plainte d'un éditeur contre un imam montréalais a été rejetée

BRIAN MYLES

La Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) a rejeté une plainte pour propagande haineuse logée par Marc Lebusis, éditeur de Point de bascule, contre un imam salafiste montréalais qui estime que les homosexuels et les juifs sèment le désordre sur la Terre et qui relie l'impudeur des femmes non-musulmanes au viol, au sida, à l'éclatement des familles et à la délinquance.

Selon une analyse de la CCDP dont *Le Devoir* a pris connaissance, les écrits de l'imam salafiste Abou Hammaad Sulaiman Dameus al-Hayiti ne représentent pas un acte de propagande haineuse au sens de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Par conséquent, la Commission a rejeté la plainte de M. Lebusis.

C'est en naviguant sur la Toile que M. Lebusis a téléchargé l'ouvrage de M. Al-Hayiti, intitulé *L'Islam ou l'intégrisme? À la lumière du Coran et de la Sunnah*. Né à Montréal, M. Al-Hayiti prêche essentiellement dans le cyberspace, où il met en ligne ses écrits en français et des fichiers sonores numérotés de ses sermons en français et en arabe. Il s'est imprégné notamment des écrits de Ibn Taymiyah, une des principales références théologiques des islamistes radicaux. Dans son livre intitulé *Montréalisme, enquête sur la mouvance islamiste*, le reporter Fabrice de Pierrebourg consacre presque un chapitre entier à M. Al-Hayiti, qu'il identifie comme l'imam Abou H. Il prête à l'imam « un refus total de la modernité, une vision de la vie qui se partage entre le bien et le mal ».

L'Islam ou l'intégrisme? cible, entre autres, les homosexuels et les lesbiennes. Selon la volonté du prophète, les homosexuels pris dans l'acte de sodomie méritent qu'on leur « coupe la

tête », écrit l'imam Al-Hayiti. Au sujet des homosexuels et des lesbiennes, il affirme encore : « Qu'Allah les maudisse et les anéantisse dans cette vie et dans l'autre ».

Accusés de semer « le désordre » sur Terre, la plupart des juifs « ne recherchent que les intérêts matériels et l'argent », écrit par ailleurs l'imam Al-Hayiti. Les femmes non-musulmanes sont des « mécréantes » qui ont été séduites par « le discours enfantin, naïf et simpliste du féminisme. Inutile de parler des conséquences de cette impudeur; les viols, les maladies vénériennes, le sida, l'hépatite, les familles monoparentales, la délinquance, la pauvreté, l'ignorance et tant

« Si vous faites partie d'une minorité, vous pouvez en toute impunité tenir un discours haineux et méprisant envers la majorité »

- Marc Lebusis, plaignant

d'autres », explique l'imam.

Les « mécréants » vivent enfin comme des bêtes, et ils sont inférieurs aux musulmans, peut-on lire dans *L'Islam ou l'intégrisme?*. L'Occident tout entier a été noyé dans « la perversité, dans la corruption et l'adultère » par le christianisme, une religion « de mensonge ».

Après avoir lu l'ouvrage, M. Lebusis a déposé une plainte contre Al-Hayiti pour propagande haineuse sur l'Internet, en vertu de l'article 13 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Selon les arguments de M. Lebusis, l'imam expose à la haine, au ridicule et au mépris le peuple québécois, les homosexuels, les femmes et les juifs avec ses écrits « remarquablement suprématistes, machistes et misogynes ». Le dépôt de la plainte, en avril dernier, avait valu

à M. Lebusis une attention médiatique considérable.

Après un délai de près de huit mois, la Commission canadienne des droits de la personne a décidé de ne pas donner suite à cette plainte, dans une lettre datée du 1^{er} décembre. Selon les explications de la CCDP, la majorité des références dans *L'Islam ou l'intégrisme?* concernent les infidèles, les mécréants ou les femmes de l'Occident. Il s'agit de catégories de personnes « très générales et diversifiées » qui ne constituent pas « un groupe identifiable » au sens de la loi. La Commission reconnaît toutefois que certains passages des écrits de M. Al-Hayiti visent des groupes identifiables tels que les homosexuels, les lesbiennes, les chrétiens, les juifs et les femmes non-musulmanes. Mais l'organisme fédéral juge que ces passages précis « ne semblent pas promouvoir la haine ni le mépris ».

Dans le contexte de « haine » fait référence à « un malice extrême, une émotion qui n'admet chez la personne visée aucune qualité qui rachète ses défauts », explique la CCDP dans sa lettre. Le terme « mépris » est tout aussi extrême, et il comprend « les circonstances où une personne est regardée de haut et ses sentiments sont amoindris, dénigrés, non respectés ou défavorisés ».

L'imam cite abondamment le Coran et des textes religieux dans ses écrits. En aucun temps il n'encourage en termes spécifiques le recours à la violence. M. Al-Hayiti n'a pas retourné l'appel du *Devoir* et n'a pas répondu à notre courriel.

De son côté, l'éditeur de Point de bascule, un site Internet qui dénonce les dérives idéologiques des islamistes,

n'en revient tout simplement pas. Selon lui, la décision de la CCDP démontre l'incohérence des commissions fédérales et provinciales chargées de réprimer les discours haineux. « Si vous faites partie d'une minorité, vous pouvez en toute impunité tenir un discours haineux et méprisant envers la majorité. Les normes de tolérance, de respect et de civilité applicables à la majorité ne s'appliquent pas à vous. Si vous faites partie d'une minorité religieuse, vous pouvez en toute impunité propager une idéologie suprématiste et prôner l'extermination d'autres minorités, et même de la majorité, si c'est la doctrine de votre religion », affirme Marc Lebusis.

Une porte-parole de la Commission canadienne des droits de la personne, Carmen Grégoire, a refusé de justifier la décision. « Nous ne commentons pas les plaintes. Nous ne confirmons même pas la réception ou le rejet des plaintes pour préserver la confidentialité des dossiers », a-t-elle expliqué.

La légitimité des enquêtes de la CCDP sur la propagande haineuse fait l'objet d'intenses remises en question au Canada. Cet automne, un professeur de droit à l'Université de Windsor, Richard Moon, a jeté un pavé dans la mare. Dans un rapport commandé par la Commission, M. Moon affirme que l'organisme vit une dérive vers la censure dans sa lutte pour réprimer la propagande haineuse (en particulier sur Internet). Il a suggéré l'abrogation de l'article 13 de la loi, afin que la Commission et le Tribunal des droits de la personne n'aient plus à s'occuper de propagande haineuse. Cette tâche devrait revenir à la police, estime M. Moon. Les cas de propagande haineuse pourraient alors être traités en vertu de l'article 320.1 du Code criminel.

Le Devoir

Enlèvement de diplomates canadiens: le mystère reste entier

CLAUDE LÉVESQUE

Le mystère entourant la disparition de deux diplomates canadiens au Niger s'épaissit. Hier, leur enlèvement a d'abord été revendiqué dans un communiqué prétendument signé par un groupe armé touareg, le Front des forces de redressement (FFR), mais cette prétention a aussitôt été démentie par le président de ce mouvement, qui a condamné le geste.

« Aucune prise d'otage ne saurait être attribuée à notre mouvement qui lutte contre ces pratiques d'un autre âge », écrit Mohamed al-Aoutchiki Kriska sur le site Internet du FFR. Si des mouvements identitaires [...] qui adhèrent aux idéaux du FFR ont pu enlever le diplo-

mate canadien, le FFR ne peut assumer la responsabilité de cet acte ».

Un premier texte signé par le « commissaire à la guerre » du FFR, Rhissa al-Boula, affirmait que les diplomates canadiens avaient été capturés dans le cadre d'une « opération de commandos ».

Robert Fowler, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Niger depuis juillet, est disparu dimanche soir en compagnie d'un autre diplomate canadien travaillant pour l'ONU, Louis Guay, et d'un chauffeur nigérien. Leur voiture a été retrouvée abandonnée en bordure d'une route à une quarantaine de kilomètres de la capitale, Niamey.

Hier, le bureau du secrétaire général Ban Ki-moon a dit n'avoir « aucune confirmation pour le moment » des re-

vendications et autres informations qui ont circulé au cours des dernières heures.

De son côté, une porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa a affirmé que le bien-être et la localisation des deux ressortissants canadiens restaient « la priorité », tout en rejetant les allégations du FFR voulant que le Canada soit un « acteur dans le conflit qui nous oppose au régime criminel [du président nigérien Mamadou Tandja] ». « Selon nos archives, le Canada n'a pas exporté de matériel militaire au Niger », a affirmé Lisa Monette.

Depuis quelques années, plusieurs sociétés minières canadiennes sont à l'œuvre dans l'exploration et l'extraction du minerai d'uranium au Niger. Le Ni-

ger est le cinquième producteur d'uranium après le Canada, l'Australie, le Kazakhstan et la Russie, selon le classement de la World Nuclear Association.

Depuis le début de 2007, le gouvernement nigérien est aux prises avec une rébellion des Touaregs (une minorité nomade ou semi-nomade) qui se plaignent des conséquences environnementales de cette activité et du peu de retombées économiques qui leur reviennent.

La principale organisation rebelle, le Mouvement des Nigériens pour la justice, a, comme le FFR, condamné hier l'enlèvement d'un responsable onusien mandaté dans la recherche d'une solution pour le conflit au Niger.

Le Devoir

LES ACTUALITÉS

Nouveau CHUM

L'appel de propositions retardé de quelques semaines

KATHLEEN LÉVESQUE

Le futur CHUM n'est toujours pas prêt à prendre forme. Le lancement de l'appel de propositions tel que promis avant Noël pour la réalisation d'un hôpital universitaire du XXI^e siècle vient d'être reporté jusqu'en janvier ou février prochain.

Comme l'ont confirmé au *Devoir* la direction du CHUM et l'Agence des partenariats public-privé, les modifications annoncées les mois derniers, tout juste avant le déclenchement des élections, ont engendré un nouveau délai pour mettre sur les rails le projet. Retard sans impact sur l'échéancier des travaux et les investissements nécessaires, prétend-on.

«C'est un effet secondaire, mais ça nous rend heureux d'avoir des bonifications. [...] C'est maintenant un projet de la classe que les plus ambitieux souhaitent», a affirmé Serge Leblanc, directeur général par intérim du CHUM.

À la suite de pressions de la part de la Fédération des médecins spécialistes du Québec réclamant des améliorations substantielles au projet du CHUM, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a annoncé en novembre l'augmentation du nombre de lits du projet.

Le CHUM comptera ainsi 772 lits plutôt que 700, ce qui correspond à deux unités de soins supplémentaires (36 lits chacune) et la possibilité d'une troisième. M. Bolduc a également donné son aval à la création de 39 salles d'opération dont les 30 prévues à l'origine, la construction de bureaux pour chacun des médecins, ainsi qu'une hausse des espaces dévolus aux soins ambulatoires.

S'ajoute à ces changements cliniques la décision de procéder à la rénovation complète de l'actuel hôpital Saint-Luc pour faire place à un édifice neuf. Le projet initial prévoyait la rénovation de Saint-Luc en y concentrant les chambres d'hospitalisation. Or, l'année dernière, des experts ont conclu que la vétusté de l'aile sud de l'hôpital militait en faveur d'une démolition. Pour des raisons d'efficacité, le gouvernement a préféré faire de même pour la partie nord de Saint-Luc. Coût estimé de l'opération: 80 millions de dollars.

Toutes ces modifications font l'objet d'une intégration au projet à l'heure actuelle. Selon l'évaluation de l'Agence des PPP, ce serait une question de semaines avant de pouvoir officiellement remettre aux consortiums qui se sont qualifiés dans une première étape l'évaluation exacte des besoins pour un hôpital que

l'on veut ultramoderne. «Ça se fera au début 2009, en janvier ou février», a précisé Hugo Delaney, porte-parole de l'Agence des PPP.

Ce nouveau délai détonne par rapport à l'assurance affichée par le ministre Bolduc au cours des derniers mois pour passer à l'action dès la mi-décembre. Cela semble d'autant plus vrai que le président du conseil d'administration du CHUM, M^r Patrick Molinari, soulignait en septembre dernier que chaque jour où le démarrage du projet est reporté coûte 100 000 \$, soit 3,6 millions par année «en pures pertes».

En comparaison, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a procédé au lancement de l'appel de propositions le 15 octobre dernier après un retard de plusieurs mois. Le ministre Bolduc avait d'ailleurs annoncé ses couleurs dans les semaines précédentes pour ne pas retarder le projet anglophone parce que le CHUM connaissait des embûches à répétition.

Tant à la direction du CHUM qu'à l'Agence des PPP, on se montre rassurant quant aux impacts de ce report sur l'échéancier des travaux de construction, et donc de l'ouverture du futur hôpital. «Ça peut se rattraper», a soutenu M. Delaney.

L'appel de propositions, qui doit être autorisé par le

Conseil des ministres, constitue en quelque sorte l'invitation faite aux consortiums de présenter un projet détaillé (conception avec le choix architectural, construction, financement et entretien). À partir de ce moment, il faut compter quelque 44 semaines au cours desquelles il y aura négociations entre les parties. Le choix du soumissionnaire gagnant se fera au terme de ce processus. Puis, il faudra procéder à la signature de l'entente de partenariat qui s'étendra sur 35 ans. Officiellement, on prévoit toujours l'ouverture du CHUM pour la fin 2013.

Pour ce qui est de la facture du projet, elle est en hausse de quelque 200 millions, passant de 1,5 milliard à plus de 1,7 milliard. Ces coûts sont liés aux améliorations annoncées ainsi qu'à la décision de raser Saint-Luc.

Le budget n'est toutefois pas définitif puisqu'il dépendra essentiellement de la proposition de chacun des soumissionnaires. L'actuelle crise financière pourrait également avoir un impact, bien que les enjeux financiers du projet ne soient connus qu'à la toute fin du processus de sélection du partenaire, soit en 2010.

Le Devoir

Budget: les banlieues veulent l'intervention de la ministre

JEANNE CORRIVEAU

En colère contre l'administration Tremblay, les maires de banlieue de l'île de Montréal entendent demander à la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, d'enquêter sur le budget d'agglomération adopté la semaine dernière. Ils soutiennent qu'à la suite de l'adoption de la loi 22, l'été dernier, Montréal aurait dû réduire la contribution des villes liées aux dépenses d'agglomération, ce qui n'a pas été le cas.

Les maires des 15 villes défusionnées étaient tout sourire lors de la signature d'une entente avec le maire, Gérard Tremblay, et la ministre Normandeau le 12 juin dernier. L'entente instaurait un nouveau partage des responsabilités et des dépenses entre Montréal et les banlieues. Celles-ci avaient notamment récupéré la gestion de leur réseau artériel. Pour compenser la perte de revenus provenant des banlieues, Montréal avait obtenu de Québec une somme de 25 millions.

Les maires des villes liées s'attendaient donc à voir leur contribution aux dépenses de l'agglomération baisser de 20 millions, mais ils ont déchanté lorsqu'ils ont pris connaissance du budget préparé par l'administration Tremblay. Les économies espérées se sont transformées en dépenses accrues d'environ 100 millions pour l'agglomération, dont 22 millions pour combler le manque à gagner de la Société de transport de Montréal en 2008, 22,9 millions pour le Fonds de l'eau et 26,4 millions pour le remboursement de la dette. Les villes liées doivent payer 20 % de cette somme.

Les banlieues soutiennent que l'administration Tremblay n'a pas respecté l'esprit de la loi 22 adoptée par l'Assemblée nationale et demandent maintenant à la ministre d'intervenir. «Je suis certaine que ce n'était pas l'idée qu'avait la ministre de l'entente qui a été signée par les villes», indique Karin Marks, présidente de l'Association des municipalités de banlieues et mairesse de Westmount, qui estime que cette manœuvre prive les banlieues de fonds pour leurs propres infrastructures.

Du côté de l'administration Tremblay, on réplique que les villes liées ne pouvaient ignorer la croissance du budget de l'agglomération, qui sera de 4,4 % en 2009. «La Ville de Montréal a appliqué rigoureusement les dispositions législatives qui découlent de l'adoption du projet de loi 22», a affirmé hier le responsable des finances au comité exécutif, Sammy Forcillo, par voie de communiqué.

La ministre Normandeau n'a pas encore reçu la demande des banlieues, indiqua son attachée de presse, Louise Quintin. Si la ministre exclut d'emblée la tenue d'une enquête, elle est prête à examiner le dossier, a ajouté Mme Quintin, qui signale que la loi 22 a permis la création d'un comité de vérification et d'un secrétariat de liaison pour l'agglomération. «Ils pourraient commencer par utiliser les outils dont ils disposent maintenant. Après, on verra. Mais ne sautons pas aux conclusions trop vite», a-t-elle dit.

Le Devoir

EN BREF

Un peu plus vert

La Ville de Montréal a fait l'acquisition de trois terrains d'une superficie totale de 17,27 hectares du promoteur Groupe immobilier Grilli afin d'agrandir ses parcs-nature de l'ouest de l'île. Situés dans les villes de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Kirkland, ainsi que dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Saint-Geneviève, ces terrains font partie des éco-territoires de l'Anse-à-l'Orme et de l'Île Bizard. L'annonce a été accueillie avec enthousiasme par la Coalition verte qui milite depuis 20 ans pour la protection d'une forêt d'érables à sucre, mieux connue sous le nom de bois numéro 3, qui sera vendue à la Ville. «C'est un beau cadeau de Noël! Le bois numéro 3 est un élément-clé de l'éco-territoire de l'Anse-à-l'Orme», a précisé Sylvia Oljemark, de la Coalition. La transaction, qui s'élève à 5,2 millions, devra être approuvée par le conseil d'agglomération demain. — *Le Devoir*

MON PÈRE, MON HÉROS



FRED THORNHILL REUTERS

JOURNÉE empreinte d'émotion pour la famille du caporal Thomas Hamilton, dont le corps a été rapatrié en sol canadien hier, plus précisément à la base de Trenton, en Ontario. Les soldats John Curwin et Justin Jones sont eux aussi revenus au pays dans des cercueils drapés de l'uniformité. Tous trois étaient basés à Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Ils ont été tués samedi par une bombe artisanale qui a explosé au passage de leur véhicule blindé alors qu'ils étaient en patrouille à l'ouest de Kandahar. Un total de 103 militaires canadiens ont péri dans ce pays depuis le début de la mission en 2002. Cette année seulement, 17 militaires canadiens ont été tués par des engins explosifs artisanaux.

Le décrochage scolaire continue d'augmenter au Québec
Dans certaines régions, la hausse est de plus de 4 %

ALEXANDRE SHIELDS

Les récentes données sur le décrochage scolaire au Québec démontrent malheureusement une légère remontée de celui-ci au cours de la dernière année, mais aussi lorsqu'on dresse un portrait sur une période de cinq ans. La situation diffère cependant beaucoup d'une région à l'autre. La Centrale des syndicats du Québec a d'ailleurs profité de la publication de ces chiffres pour presser le prochain ministre de l'Éducation à s'attaquer au problème «de façon urgente».

Pour l'ensemble de la province, révèlent les données publiées par l'Institut de la statistique du Québec, le taux de décrochage est passé de 24,2 % en 2005-06 à 25,3% en 2006-07. Certaines régions administratives ont connu des hausses nettement plus marquées que d'autres. C'est le cas pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (4,8 %), l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 %), la Côte-Nord (3,3 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (3,1 %) et le Centre-du-Québec (3,0 %). À Montréal, on note une légère hausse de 1,5%.

Certaines régions tirent beaucoup mieux leur épingle du jeu, soit le Nord-du-Québec (-2,8 %), Chaudière-Appalaches (-2,0 %) et Laval (-1,4 %), qui enregistrent toutes une diminution de leur taux.

Difficile toutefois d'obtenir une explication quant à ces augmentations marquées. À l'Institut de la statis-

tique du Québec, on a référé *Le Devoir* au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). La porte-parole du ministère, Stéphanie Tremblay, a d'abord souligné qu'«une multitude de facteurs» pouvaient expliquer ces variations. «On ne possède pas d'explication, ou un élément précis, un facteur spécifique pour cette année-là qui pourrait expliquer la variation. Était-ce une cohorte plus faible? On ne sait pas.» Règle générale, a-t-elle cependant indiqué, «le milieu socio-économique, l'expérience scolaire du jeune, la scolarisation de la mère, l'âge, la santé et la situation familiale» sont des facteurs à prendre en compte.

Par ailleurs, entre 2002-03 et 2006-07, le taux de décrochage — qui évolue bien souvent en dents de scie d'une année à l'autre — a connu une augmentation 0,3 points de pourcentage à l'échelle du Québec. Dans certaines régions, le saut est toutefois plus marqué. C'est le cas du Nord-du-Québec, où on parle d'un bon de 12,2 points de pourcentage, 5,5 en Abitibi-Témiscamingue et 5,0 en Mauricie. En fait, on constate une hausse dans une majorité des régions administratives.

Renée Jobin, conseillère en communication de la commission scolaire de l'Énergie, située en Mauricie, a cependant expliqué qu'on y «observe une nette augmentation de la clientèle du secteur de la formation aux adultes. Les jeunes décrochent, mais retournent en fait un peu plus tard. Et ça, les statistiques n'en tiennent pas compte». Elle a en outre précisé

que si le taux de décrochage se situait à 30,4 % dans cette région en 2006-07, il faut prendre en compte le fait qu'il s'agit d'un secteur de la province considéré comme «défavorisé».

De son côté, la Centrale des syndicats du Québec n'a pas manqué de relever qu'en 2007, un élève sur quatre a abandonné ses études secondaires, c'est-à-dire un garçon sur trois et une fille sur cinq. «C'est extrêmement préoccupant et troublant. Il est urgent que le prochain ministre de l'Éducation fasse du décrochage scolaire une priorité et s'y attaque sans plus tarder», a d'ailleurs insisté son président, Réjean Parent.

Aussi, a-t-il souligné, à l'Éducation aux adultes, quatre jeunes sur dix de moins de 20 ans terminent pas leurs études avec un diplôme en poche «par manque de soutien convenable». À la formation professionnelle, un élève sur trois abandonne avant d'obtenir son diplôme. Au collégial, près d'une étudiante et d'un étudiant sur quatre, et un sur cinq à l'université, abandonnent leurs études.

M. Parent a enfin souligné que le Québec se classe au neuvième rang des dix provinces canadiennes ayant le plus haut taux de décrochage dans la période comprise entre 2003 et 2006. M. Parent a ainsi lancé un appel au prochain ou à la prochaine titulaire du poste de ministre de l'Éducation afin que la lutte au décrochage devienne une priorité de ce ministère.

La meilleure radio est sur le web

Jean Perron
 Lucien Francoeur
 Claudine Bertrand
 Nicolas Deslauriers
 Rémy Trudel

CNIV
24/7
 cniv.ca
 culture • opinion • succès

LE MONDE

L'Allemagne est sous le choc

L'extrême droite tente d'assassiner un représentant de l'État

La scène néonazie semble se radicaliser avec ce quatrième meurtre commis cette année

NATHALIE VERSIEUX

Alois Mannichl ne fait pas partie de ces flics qui dirigent une opération depuis leur voiture ou leur bureau. Le chef de la police de Passau est connu pour son engagement sur le terrain, et pour son combat contre l'extrême droite. Samedi, Alois Mannichl est attaqué au couteau, à son domicile. L'agresseur ne rate le cœur que de quelques centimètres. Les enquêteurs privilégient aussitôt la piste néo-nazie. L'agresseur, avant de s'enfuir, salue le policier «de la part

frappé de la croix gammée, symbole interdit en Allemagne, est jeté dans la tombe. Après l'enterrement, les policiers sont allés ouvrir la sépulture pour enlever le drapeau. Depuis, les sites internet du milieu ne décolèrent plus.

« Cette année, on a eu quatre morts déjà, du fait de l'extrême droite », rappelle Andrea Röpke, politologue et journaliste. Chaque jour, on compte deux actes de violence dus à l'extrême droite en Allemagne. Ce qui est nouveau, c'est que les néonazis ciblent des individus connus pour leur combat contre la droite, attisent la haine contre eux sur Internet... »

« Chaque jour, on compte deux actes de violence dus à l'extrême droite en Allemagne »

de la résistance nationale», traitant le fonctionnaire de «sale cochon de flic de gauche».

La vie du policier n'est plus en danger, mais l'Allemagne est sous le choc. C'est la première fois en effet que l'extrême droite s'attaque directement à un représentant de l'État en dehors du cadre de ses fonctions. « La néonazie prend ainsi une nouvelle dimension, estime le politologue Oskar Niedermayer. Non pas en raison de la brutalité des faits, mais parce que c'est la première fois que l'extrême droite ne s'attaque pas à sa "cible" traditionnelle, les étrangers ou l'extrême gauche... Le fait d'attaquer un représentant de l'État avec la claire intention de le tuer est quelque chose de nouveau. L'attentat contre le policier de Passau montre qu'on assiste à une radicalisation de la scène néonazie. »

Alois Mannichl se savait menacé. Depuis plusieurs mois, les sites d'extrême droite attisaient ouvertement la haine contre lui. Le 26 novembre dernier, les hommes de Mannichl étaient présents, en civil, à l'enterrement à Passau d'un dirigeant local du parti d'extrême droite NPD. Friedhelm Busse, engagé volontaire dans les Waffen SS à 15 ans, était l'un des fondateurs du NPD. Un drapeau du III^e Reich,

vieux sac cherché à se faire plaindre ». Un autre traite Mannichl d'«ennemi de notre peuple». Un troisième applaudit: «si l'agresseur est de droite, il a ma sympathie»...

L'attentat manqué relance en Allemagne le débat autour de l'interdiction du parti d'extrême droite NPD. Une première tentative avait échoué en 2003 à la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. L'Allemagne s'est dotée avec le soutien des États-Unis d'une des constitutions les plus libérales au monde après les crimes nazis, et les partis politiques sont tout particulièrement protégés outre-Rhin.

« Le NPD depuis qu'il est dirigé par Uwe Voigt, tente de se donner une image "fréquentable", presque "démocratique", inoffensive, s'inquiète Andrea Röpke. Le parti envoie des femmes sur le terrain, se lance dans des actions sociales telles que le soutien scolaire, l'aide aux personnes âgées, etc. » Tout en soignant le contact avec les «Kameradschaften», ces «camaraderies» dont l'une pourrait être responsable de l'attentat de Passau.

Le parti d'extrême droite NPD compte plus de 200 élus locaux et est représenté au parlement régional de deux Länder est-allemand.

Libération

Cuba intègre le Groupe de Rio

Les dirigeants latino-américains resserrent leurs liens avec l'île

Costa do Sauipe — Les dirigeants des pays latino-américains réunis à Costa do Sauipe, dans le nord-est du Brésil, ont renforcé hier leurs liens avec l'île communiste de Cuba, un signe de «temps nouveaux», selon le président vénézuélien Hugo Chavez.

C'est la première fois que Raul Castro, 77 ans, dont le pays est suspendu de l'Organisation des États américains (OEA) qui réunit tous les pays du continent depuis 1961, participe à un sommet de dirigeants latino-américains en tant que chef d'État. Certains pays, comme la Bolivie, ont d'ailleurs demandé hier le retour de Cuba au sein de l'OEA.

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a souhaité la bienvenue à Raul Castro, en ouvrant ce sommet régional. «La présence du président Raul Castro est très importante

pour nous dans cette rencontre qui, j'espère, est la première d'une série de réunions auxquelles il assistera », a-t-il dit sous les applaudissements des autres dirigeants présents.

Cuba devait officiellement devenir hier le 23^e membre du Groupe de Rio, un forum latino-américain fondé en 1986.

Hier matin, les chefs d'État ont discuté essentiellement de la crise économique mondiale qui affecte durement leurs économies émergentes. Pour contre-carrer les effets de la crise, le président de l'Équateur, Rafael Correa, a plaidé pour la consolidation de la Banque du sud, créée en 2007, pour être une riposte au FMI, la création d'un fonds de réserves et l'adoption d'une monnaie commune.

Agence France-Presse

FRANCE

Les étudiants veulent le retrait de la réforme

Paris — La mobilisation lycéenne s'est poursuivie hier en France malgré le report d'un an de la réforme envisagée dans les lycées, dont les opposants réclament maintenant le retrait pur et simple.

Des centaines de lycées étaient perturbés ou occupés et les défilés ont été bien suivis partout en France, selon la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), à l'origine de la mobilisation d'hier.

Face à cette détermination, le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, s'est dit prêt à renégocier avec les lycéens l'ensemble de son projet, dont il avait annoncé la veille le gel pendant un an.

« On voit bien qu'aujourd'hui, il faut que nous repartions de zéro, parce que nous ne ferons pas cette

réforme sans la jeunesse », a-t-il déclaré lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

Au ministère de l'Éducation, on précise que Xavier Darcos «va rencontrer les organisations syndicales à partir de janvier» afin de «rouvrir le dialogue» sur la réforme du lycée «dans son intégralité». L'objectif reste que la réforme entre en vigueur à partir de la rentrée 2010, dit-on de même source.

Quelque 7000 jeunes ont manifesté à Bordeaux, 2000 au Mans, 3500 à Brest et un millier à Paris, selon la FIDL. Ils étaient environ 2500 manifestants à Montpellier, selon l'Union nationale lycéenne (UNL). À Toulouse, 2500 étudiants selon les organisateurs, 1500 selon la police, ont défilé. — Reuters

AFRIQUE DU SUD

Des dissidents de l'ANC créent le COPE

Le Congrès du peuple représente un grand défi pour le parti au pouvoir

Bloemfontein — Des dissidents du Congrès national africain (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud, ont officiellement fondé hier leur nouveau parti, le COPE, qui se présentera aux élections début 2009 face à la formation dominante le pays depuis la fin de l'apartheid.

Le COPE, qui sera présidé par l'ex-ministre de la Défense Mosiuoa Lekota, a été officiellement lancé au cours d'un meeting concluant les deux jours du congrès fondateur de cette nouvelle formation à Bloemfontein.

« L'histoire de l'Afrique du Sud ne sera plus jamais la même », a promis M. Lekota, enjoignant quelque 30 000 partisans, noirs et blancs, à retourner chez eux pour «attirer plus de monde vers le COPE afin d'être prêts au moment des élections».

Ce parti est né d'une lutte interne entre le chef de l'ANC, favori dans la course à la présidence, Jacob Zuma, et l'ex-président Thabo Mbeki, contraint à la démission par son propre parti fin septembre.

M. Mbeki ne s'est jusqu'à présent jamais exprimé sur le COPE. Ce parti pourrait sérieusement écorner la suprématie de l'ANC aux prochains scrutins, considérés comme un véritable test depuis les premières élections multiraciales en 1994.

Le populaire mais controversé Zuma, qui avait dans un premier temps minimisé la menace des proches de son rival Mbeki, a reconnu hier que son parti avait fait des erreurs, lors d'un meeting concurrent également organisé à Bloemfontein où a été fondé l'ANC en 1912.

Des erreurs

« Nous avons appris de nos erreurs ces 15 dernières années, plus particulièrement dans la manière dont nous avons, jusqu'à un certain point, négligé le peuple du fait d'avoir été si concentrés sur la gou-



Mosiuoa Lekota a célébré sa nomination avec des partisans hier.

vernance », a-t-il déclaré devant un groupe de vétérans ayant lutté contre l'apartheid. « Seul l'ANC peut apporter une vraie unité et la prospérité dans ce pays », a poursuivi le président de ce parti qui détient 70 % des sièges au Parlement.

À plusieurs reprises depuis novembre, des fidèles de l'ANC ont fortement critiqué et perturbé des meetings des dissidents de l'ANC, mais aucun incident n'a été rapporté hier à Bloemfontein, où a été déployée une forte présence policière.

« Il y a encore un certain niveau d'intolérance dans les rangs de l'ANC », a souligné Choiche Makhetha de l'Université du Free State. « Le lancement du COPE est sans doute la plus grosse alerte pour

l'ANC, les gens sont avides d'un parti qui va honorer ses promesses et montrer l'exemple », a-t-il insisté.

L'attrait

Face aux critiques croissantes des militants de l'ANC, la nouvelle formation attire de plus en plus de partisans comme l'ont montré les résultats des élections municipales partielles. Pour ce premier test électoral, les dissidents ont remporté la semaine dernière dix des 41 sièges en lice.

Mais pour certains analystes, le nouveau parti peut également rogner des voix à l'actuel principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA), perçu comme un parti élitiste blanc.

« Nous serons un véritable parti non-racial qui sera un foyer pour tous les Sud-Africains quels que soient leur race, leur classe ou leur sexe », a annoncé M. Lekota, 60 ans. Ce dernier a prévu de s'attaquer à la criminalité, à la pauvreté et au chômage qui touchent une très grande partie des 48 millions d'habitants du pays.

Le COPE, qui rendra public fin janvier son programme électoral, souhaite également que le président sud-africain, les chefs de provinces et les maires soient élus au suffrage universel direct et non plus nommés par le parti au pouvoir.

Agence France-Presse

VIOLENCES SEXUELLES EN RDC

Des milliers de Congolaises dénoncent l'impunité

Kinshasa — Des milliers de Congolaises ont défilé hier dans les rues de Kinshasa pour dénoncer « l'impunité envers les auteurs de violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants » en République démocratique du Congo (RDC).

Les manifestantes, estimées à 5000 par la police, ont arpenté la principale artère de la ville — le boulevard du 30 juin (date de l'indépendance de la RDC) — bloquant la circulation, avant d'arriver devant le ministère de la Justice.

Essentiellement des militantes des droits de la personne et des jeunes, ces femmes, vêtues de pagnes chatoyants et portant des foulards blancs, ont entonné des chants religieux et arboré des banderoles appelant au respect de la dignité de la femme.

Porteuses d'un message exhortant à « l'arrêt des violences sexuelles faites aux femmes et enfants utilisés comme armes de guerre » notamment dans la province du Nord-Kivu où s'affrontent depuis fin août armée congolaise et rebelles de Laurent Nkunda, les organisatrices de la marche ont remis au chef de la Mission de l'ONU en RDC, Alan Doss, un document résumant leurs préoccupations.

« Le message s'adresse à tous les hommes. À travers le Conseil de sécurité [de l'ONU], la communauté internationale a passé plusieurs résolutions [sur les violences sexuelles], mais il nous faut entreprendre des actions quotidiennes pour changer les mentalités », a déclaré M. Doss. « Le combat contre les violences sexuelles doit dépasser le cap politique. »

En tête du cortège, la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Marie-Ange Lukiana, a soutenu que « les femmes et les hommes épris de paix [...] vont passer aux actions afin que l'utilisation des femmes et des enfants comme arme de guerre pour propager le sida prenne définitivement fin ».

Depuis la reprise des combats dans l'est du pays, l'ensemble des acteurs se sont livrés à des exactions contre les civils, selon l'ONU et plusieurs organisations non-gouvernementales. Les principales victimes sont des femmes et des jeunes filles qui sont victimes de viols.

D'ailleurs, la Mission de l'ONU en RDC (MONUC) a déclaré hier que les exactions se poursuivaient dans des zones sous contrôle des rebelles de Laurent Nkunda.

« Il y a des kidnappés, des déplacements forcés de population par le CNDP, le prélèvement de taxes avec des barrières sur les routes et on utilise des civils pour réparer des routes », a déclaré le porte-parole militaire de la MONUC, le lieutenant-colonel Jean-Paul Dietrich.

Par ailleurs, des hommes de Nkunda ont récemment exercé des « pressions sur des déplacés regroupés près de Kwanja près d'une base de l'ONU », a ajouté le porte-parole. Les rebelles, selon lui, « font cela pour montrer que la vie reprend dans les zones sous leur contrôle ».

Agence France-Presse

EN BREF

La mobilisation se poursuit en Grèce

Athènes — Après 11 jours de manifestations en Grèce, contre la mort d'un adolescent tué par un policier le 6 décembre à Athènes, les jeunes ont poursuivi hier leur mobilisation tandis que le premier ministre Costas Karamanlis a dénoncé les incidents qui « ternissent l'image du pays ». Dans la matinée, une quarantaine de jeunes ont attaqué à coups de cocktails Molotov le siège des forces anti-émeutes de la police à Athènes. Il ont atteint un car de police qui a pris feu et endommagé quatre voitures de police stationnées à proximité du bâtiment. Les forces de police ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les jeunes qui ont pris la fuite. En début d'après-midi, une vingtaine de jeunes ont interrompu pendant quelques minutes le journal télévisé de la chaîne publique NET. La chaîne qui diffusait une retransmission d'un discours au Parlement du premier ministre, Costas Karamanlis, a alors interrompu son programme et diffusé de la publicité avant de rétablir le programme. — AFP

Des ventes florissantes

Moscou — La Russie exportera pour plus de huit milliards de dollars d'armes en 2008, un chiffre en hausse par rapport à 2007, qui témoigne d'un marché toujours vigoureux malgré la crise financière, rapportaient hier les médias russes, citant le vice-premier ministre Sergueï Ivanov. Ce dernier avait fait savoir auparavant que les ventes à l'export avaient dépassé sept milliards de dollars pour l'année 2007. L'armement est un des secteurs où les produits russes sont compétitifs à l'échelle mondiale. La Russie dispose d'un carnet de commandes d'une valeur de 33 milliards de dollars. — Reuters

L'armée colombienne avoue

Bogotá — L'armée colombienne a admis hier avoir tué accidentellement l'époux d'une dirigeante du mouvement indigène de Colombie, qui avait mené plusieurs semaines de manifestations en octobre et novembre. Selon le général Justo Eli-

seo Pena, l'homme avait refusé de s'arrêter hier à un poste de contrôle du département de Cauca près de Totoro et des soldats ont tiré. Edwin Legarda était l'époux d'Aida Quilque, dirigeante du Conseil régional indigène du Cauca (CRIC), à la pointe de la mobilisation d'octobre et novembre. Aida Quilque, qui avait assisté jusqu'à lundi à Genève au Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur la Colombie, a accusé l'armée d'avoir mené une attaque délibérée contre lui. — AFP

Al-Zaida inculpé d'agression contre un président

Bagdad — Avant de se présenter devant un juge d'instruction hier, le journaliste irakien qui a lancé ses chaussures sur le président américain George W. Bush a été hospitalisé pour un bras et des côtes cassés.

« Il a été hospitalisé à l'hôpital Ibn Sina car il a un bras et des côtes cassés et souffre de blessures à l'œil et à la jambe », a déclaré Durgham al-Zaidi, son frère de 32 ans, sans préciser si ces blessures avaient été infligées au moment de son arrestation ou ultérieurement. Il avait auparavant accusé les services de sécurité d'avoir frappé le journaliste et de lui avoir notamment cassé un bras. La justice a ouvert une enquête sur l'incident.

« Muntazer al-Zaidi a été transféré à la justice qui a ouvert une enquête mais il est trop tôt pour savoir qui a commandité cet acte ou avoir plus de détails », a affirmé le général Qassem Atta, porte-parole des opérations de sécurité à Bagdad.

Al-Zaida a été inculpé hier d'agression contre un président. Présenté à un juge d'instruction, il a reconnu les faits, a annoncé un porte-parole de la justice irakienne, Abdoul Satar Birkadr. Il restera incarcéré jusqu'à la fin de l'enquête. Le juge décidera alors s'il convient de le traduire devant les tribunaux. Il risque jusqu'à 15 ans de prison pour ce délit, a précisé le porte-parole.

Le journaliste, dans un premier temps immobilisé par ses confrères, avait ensuite été emmené manu militari par les services irakiens de sécurité. Des traces de sang étaient visibles sur le sol à l'endroit de son arrestation.

L'incident est rapidement devenu le principal sujet de conversation en Irak et a provoqué des réactions, le plus souvent de soutien, dans le monde arabe. — AFP

Je défendrai vos droits

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

DÉNEIGEMENT

Pôvres piétons

Environnement Canada prévoit de 5 à 10 cm de neige pour la plupart des régions aujourd'hui. Rien pour paralyser le Québec, quoique les Montréalais, eux, regarderont tomber cette neige avec inquiétude, éprouvés qu'ils sont par les déficiences de leur service de déneigement.

Admettons d'emblée que déneiger les rues de Montréal ou de Québec n'est pas une mince affaire. Dans la métropole, le budget prévu à cette fin est de 128 millions, auxquels il faudra ajouter probablement 35 autres millions, comme l'an dernier. Dans la Vieille Capitale, ce sera 75 millions, ce qui est beaucoup plus *per capita*, mais les accumulations de neige y sont plus abondantes. Malgré cela, la palme de l'efficacité revient à cette dernière, où l'interdiction totale de stationnement les nuits de déneigement facilite la tâche.

Ce satisfecit donné à Québec n'empêche pas les citoyens de cette ville de râler. Ils l'ont fait abondamment cet automne lorsque le maire Régis Labeaume a annoncé que, pour économiser, seul un trottoir sur deux sera déneigé dans certaines rues. La pilule est d'autant plus amère que le budget 2009 prévoit des hausses de taxes moyennes de 2,3 %.

Ce qui fait le malheur des piétons de la capitale ferait pourtant le bonheur de bien des Montréalais. Dans certains arrondissements, les trottoirs ne sont tout simplement pas déneigés et quand les cols bleus s'y mettent, il est trop tard. La neige a été transformée en glace par les piétons qui, tant bien mal, se sont frayés un chemin.

Les Montréalais, qui pestent sans cesse contre l'administration Tremblay, n'ont pas toujours raison. Mais dans le cas du déneigement, ils ont de réels motifs de se plaindre. Le retard à réagir la semaine dernière à la première tempête de l'hiver a avivé le souvenir des déboires de la saison dernière. Entendre le jovialiste Marcel Tremblay, responsable des relations avec les citoyens, promettre une autre fois de faire mieux la prochaine fois est inquiétant. Craignons le pire pour aujourd'hui car la neige qu'on nous annoncera recouvrira des trottoirs, en de nombreux endroits, sont tout simplement pas déneigés et quand les cols bleus s'y mettent, il est trop tard. La neige a été transformée en glace par les piétons qui, tant bien mal, se sont frayés un chemin.

La sécurité est l'objectif premier de la politique de déneigement de Montréal. Sur le site Internet de Montréal, on lit que «la sécurité des piétons ainsi que l'accessibilité au réseau de transport en commun, aux écoles, aux écoles et aux institutions sont la priorité des opérations de déneigement». Ah bon! Pourquoi donc alors la piste cyclable du boulevard Maisonneuve est-elle mieux entretenue l'hiver que les trottoirs du centre-ville?

Avant d'être automobilistes, usagers du transport en commun ou des taxis, tous, nous sommes d'abord piétons. La marche demeure le premier mode de locomotion dans la ville, mais les élus municipaux semblent l'oublier. Suggérons à Marcel Tremblay de faire une marche de santé le lendemain de la prochaine tempête. Peut-être comprendra-t-il mieux la réalité du piéton montréalais. La grogne des Montréalais à propos du déneigement rappelle celle de voici quatre ans à propos des nids de poule dont le maire Tremblay garde un souvenir douloureux. Ces derniers mois, un effort de planification a été fait pour que les difficultés de l'an dernier ne se répètent pas. On a ainsi prévu qu'un plan spécial d'intervention sera mis en place lors de tempêtes majeures, soit lorsque l'accumulation sera de plus de 30 cm. Cela ne règlera pas pour autant le problème fondamental de coordination des opérations de déneigement entre les 19 arrondissements de Montréal. N'étant pas tous dotés des mêmes budgets, ils ne peuvent pas offrir la même qualité de service. Certains ne peuvent pas se permettre de débayer tous leurs trottoirs. Pourtant, les Montréalais paient tous les mêmes taxes. Pour des raisons d'équité et d'efficacité, le déneigement devrait être confié à la ville centre.

Avant d'être automobilistes, usagers du transport en commun ou des taxis, tous, nous sommes d'abord piétons. La marche demeure le premier mode de locomotion dans la ville, mais les élus municipaux semblent l'oublier. Suggérons à Marcel Tremblay de faire une marche de santé le lendemain de la prochaine tempête. Peut-être comprendra-t-il mieux la réalité du piéton montréalais. La grogne des Montréalais à propos du déneigement rappelle celle de voici quatre ans à propos des nids de poule dont le maire Tremblay garde un souvenir douloureux. Ces derniers mois, un effort de planification a été fait pour que les difficultés de l'an dernier ne se répètent pas. On a ainsi prévu qu'un plan spécial d'intervention sera mis en place lors de tempêtes majeures, soit lorsque l'accumulation sera de plus de 30 cm. Cela ne règlera pas pour autant le problème fondamental de coordination des opérations de déneigement entre les 19 arrondissements de Montréal. N'étant pas tous dotés des mêmes budgets, ils ne peuvent pas offrir la même qualité de service. Certains ne peuvent pas se permettre de débayer tous leurs trottoirs. Pourtant, les Montréalais paient tous les mêmes taxes. Pour des raisons d'équité et d'efficacité, le déneigement devrait être confié à la ville centre.

ÉMEUTES EN GRÈCE

Le pavé athénien

À cours des deux dernières semaines, il ne s'est pas passé une journée sans que les étudiants grecs et les policiers ne s'échangent des politesses par matraques et cailloux interposés. À la différence, énorme, des émeutes observées en Espagne, en France et au Royaume-Uni depuis l'amorce de la présente décennie, que le soulèvement des jeunes Grecs ne se compte plus en jours, mais bien en semaines. Même s'il est appelé à faiblir, il serait étonnant qu'il s'éteigne subitement tant l'impopularité du premier ministre, Costas Karamanlis, est grande dans toutes les couches sociales, toutes les pyramides d'âge.

La cause comme la persistance de cette révolte est attribuable à un cocktail de raisons concentrant évidemment des facteurs économiques et des variables sociologiques. Tout d'abord, le chômage au sein de la tranche des 15-24 ans est le plus élevé de l'Union européenne (UE). Ensuite? Lorsque le jeune trouve un emploi, diplôme universitaire en main, le salaire qu'on lui accorde s'avère le plus bas d'Europe même si la somme qu'il faut débours pour l'acquisition de tel ou tel bien de consommation s'aligne sur celle qui a cours en Allemagne ou en France. Voilà pour les aspects économiques.

En ce qui a trait aux réalités sociologiques, on soulignera que depuis l'entrée de la Grèce dans l'UE en 1981, le nombre de personnes détenant un diplôme universitaire a fait un bon prodigeux. Le hic, c'est que le marché du travail n'absorbe que la moitié des 80 000 jeunes qui complètent leurs études annuellement. Les autres sont condamnés soit à la surexploitation, soit au départ à l'étranger. Effet net des courses, les jeunes Grecs sont avec les jeunes Italiens ceux qui vivent le plus longtemps chez leurs parents.

On a donc assisté à un phénomène de solidarité entre générations. Papa et maman conviennent de loger et nourrir une jeunesse littéraire sacrifiée en acceptant eux aussi de faire des sacrifices. Car dans cette histoire, il faut maintenant savoir que près de la moitié des travailleurs grecs touchent un salaire mensuel brut de 1600 dollars. Bref, on se serre la ceinture.

Des économistes avancent que s'il en est ainsi, c'est que pendant des années les subventions accordées par Bruxelles ont masqué une réalité qui se présente aujourd'hui avec d'autant plus de brutalité que les Jeux olympiques ont saigné les coffres de l'État. Tous ces faits consolidés, la question actuelle n'est pas de savoir pourquoi les jeunes se révoltent, mais bien pourquoi ils ne l'ont pas fait avant.

Maintenant, c'est à retenir, le sort réservé aux jeunes Grecs n'étant pas unique, leur soulèvement a eu des conséquences notables ailleurs sur le continent. En Espagne, en Italie, en Grande-Bretagne, en Allemagne ainsi qu'en France, on dit les élus très préoccupés par cette flambée de violence qui pourrait avoir des échos chez eux. À preuve, en France, une réforme de l'éducation vient tout juste d'être remise, le gouvernement ayant craint une imitation de la geste athénienne.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

UN HÉROS NATIONAL INATTENDU EN IRAK...



L E T T R E S

Un grand moment de journalisme

Acclamé par la foule irakienne, le journaliste Muntazer al-Zaidi est effectivement un héros. En lançant ses souliers à la tête de George W. Bush, cet homme a réussi à rappeler de façon très explicite à l'opinion mondiale que le président américain n'est qu'un criminel et un menteur.

Depuis que le journaliste a posé son geste, tous les médias de la planète ont rappelé les outrages d'Al Ghraib, les bombardements de civils, la destruction d'un pays, le choléra, enfin, l'œuvre complète d'un président voyou. Comme quoi une paire de souliers bien placée peut avoir comme effet de réveiller l'ensemble du monde journalistique, de rafraîchir les mémoires et de raviver le courage de certains.

À preuve cette entrevue accordée peu après l'incident «godassien» à la journaliste du réseau ABC. À celle-ci, qui lui fait remarquer qu'al-Zaidi n'avait aucun lien avec l'Irak avant l'invasion états-unienne (contrairement à ce que Bush venait tout juste de prétendre pour justifier sa guerre d'agression), le président sortant répondra: «Oui, vous avez raison. Et après?»

Et après, monsieur le président? Après, l'histoire retiendra de vous que vous aurez poussé l'Empire à son pire pour en être, finalement, un des grands fossoyeurs! La pensée de l'effondrement d'un empire ne peut que nous aider à passer une très heureuse période des Fêtes, et cette pensée nous aura été inspirée par un journaliste qui a forcé un président à perdre la face en courbant la tête pour éviter deux souliers.

Richard Jasmin

Neuveville, le 15 décembre 2008

L'hypocrisie du gouvernement Charest

À lire les deux dernières éditions du *Devoir* (14 et 15 décembre), on y trouve deux articles sur la conférence donnée par l'ex-ministre libéral de la santé Philippe Couillard. Son comportement est très révélateur de ce qu'est le gouvernement Charest. Sachant que la privatisation des soins de santé est peu populaire au sein de la population, ce gouvernement préfère agir en hypocrite. Il a fait de même pour la loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, dont il autorise maintenant les investissements dans les capitaux à risques. Si on avait au Québec des médias le moins éveillés et indépendants, ils auraient tous appelé au lynchage public de Philippe Couillard et de Jean Charest.

Et comme si ce n'était pas assez, M. Larose poursuit dans l'analyse fine en décrivant la décision de Jean Charest d'appeler les Québécois aux urnes pour le 8 décembre dernier comme un geste usant, dégradant, abrutissant, abêtissant, navrant. Double Wow! Je me suis demandé un temps s'il parlait du Zimbabwe ou du Québec! Si, comme on dit, les mots ont un poids, nous voici devant un cas flagrant d'obésité intellectuelle morbide.

rest pour ce qu'ils sont en train de faire avec notre système de santé. Faut vraiment être imbécile et sans scrupule pour intriquer notre réseau de santé. Il n'y a pas d'autre qualificatif. Et le drame dans tout ça, c'est que la population du Québec est l'image de ses médias. Nous dormons tous au gaz.

Marc Beaudoin

Val-d'Or, le 15 décembre 2008

Marcher à Montréal, une mission impossible

Depuis une dizaine d'années je n'ai plus d'automobile, alors j'utilise surtout trois moyens de transport: la marche, les transports en commun et le taxi. À l'occasion, je loue ou emprunte une automobile. Mais en ce début d'hiver j'en ai assez, plus qu'assez. Je vais me racheter une bagnole et marcher le moins possible.

Actuellement, l'administration Tremblay et celles des arrondissements sont très surprises, à chaque début d'hiver, de constater qu'hiver il y a.

Lorsque la ville est «glacée», les «Tremblay Brothers» et leurs divers acolytes donnent la priorité aux rues tout en insistant auprès de la population pour qu'elle utilise les transports en commun. Ce que ne savent pas ces pitoyables tsars, c'est que pour prendre l'autobus ou le métro, une personne est obligée de marcher jusqu'à une station de métro ou jusqu'à un arrêt d'autobus. Or, chaque hiver, les trottoirs sont régulièrement dangereux et quasiment inutilisables, ce qui oblige les piétons à marcher dans la rue et à subir l'absence de civisme de la majorité des automobilistes.

Le piéton convaincu, comme je vais bientôt cesser de l'être, considère aussi le taxi comme un des moyens de transport occasionnels. Je prends des taxis au moins 100 fois par année et, sans vouloir sombrer dans des affirmations gratuites ou faciles, je considère qu'il y a au moins un chauffeur de taxi sur trois ou quatre qui est un véritable malotru. Et je ne vais pas ici m'appesantir sur le mépris «raciste» de certains chauffeurs de taxi venus de divers ailleurs. [...]

Je rends toutefois un hommage vibrant à l'humour et à la courtoisie de très nombreux chauffeurs originaires d'Haïti.

Pour conclure, je dirai qu'il y aura bientôt un «char» de plus dans les rues de Montréal.

Jean-Serge Baribeau

Montréal, le 16 décembre 2008

Le devoir de s'indigner

J'ai voté le 8 décembre. Je dois faire partie

des huit ou neuf citoyens de ma tranche d'âge qui en ont fait autant dans mon comté. Je félicite d'ailleurs M. Khadir pour sa victoire. Et bien que, comme lui, j'aie trouvé la campagne ennuyeuse à mourir, j'aurais même voté cinq fois plutôt qu'une.

En Argentine et en Belgique, entre autres, l'exercice démocratique est obligatoire sous peine d'amende. Ces pays ont connu respectivement la dictature militaire et l'occupation nazie. En Grèce, un événement isolé a canalisé l'indignation d'une population entière et a presque entraîné la chute du gouvernement. Dans d'autres régions du monde, des militants ont perdu leurs bras et leurs familles pour le droit sur lequel 44 % d'électeurs québécois blasés ont levé le nez, sous prétexte de froid, de cynisme et de fatigue.

Vous le trouvez plate et vendu, le gouvernement? Alors arrangez-vous pour que ça change! Sortez dans les rues. [...]

Parce que je ne crois pas que les Québécois soient à gauche. Je ne crois pas que les Québécois désirent du changement. Je ne crois pas que les Québécois soient fiers et courageux.

Le Québécois ordinaire a peur de la nouveauté, peur de l'autre, peur pour l'argent qu'il a en trop. Je pense que le Québécois ordinaire est justement très ordinaire, qu'il est gâté et satisfait de son sort et qu'il est paresseux intellectuellement. Le Québécois souhaite l'indépendance sans le sacrifice, la pension sans les impôts, et un environnement sain avec un prix de l'essence le plus bas possible. Et installé devant les reprises d'Occupation double le soir du vote, il attend toujours le Messie.

Marc Donati

Montréal, le 12 décembre 2008

Le caractère de Harper

J'ai récemment entendu le sénateur Serge Joyal à la radio de Radio-Canada dire que Steven Harper avait mauvais caractère.

Je me suis alors souvenu d'un entretien de 2007, Doris Lessing, alors que le journaliste lui demandait: «Y a-t-il un plaisir quelconque, ou au moins certains avantages à vieillir?»

«Non, aucun. D'aucune sorte. Sauf, peut-être, le fait que l'on a de plus en plus mauvais caractère.»

Peut-être est-ce le stress qui fait vieillir prématurément Steven Harper!

Pierre-Paul Roy

Laval, le 11 décembre 2008

LIBRE OPINION

L'ancien ou le nouveau Gérald Larose?

RICHARD VIGNEAULT

Consultant en communication et conseiller des premiers ministres Daniel Johnson et Jean Charest

On le voit, on le constate et on l'a lu dans *Le Devoir* du 13 décembre, l'ancien président de la CSN et l'actuel président du Conseil de la souveraineté du Québec, j'ai nommé Gérald Larose, n'a pas digéré les résultats de l'élection du 8 décembre au Québec. Selon lui, le véritable résultat n'est rien moins qu'une couche supplémentaire de cynisme, assorti d'une désaffection civique, le tout couronné par une régression démocratique. Wow!

Et comme si ce n'était pas assez, M. Larose poursuit dans l'analyse fine en décrivant la décision de Jean Charest d'appeler les Québécois aux urnes pour le 8 décembre dernier comme un geste usant, dégradant, abrutissant, abêtissant, navrant. Double Wow! Je me suis demandé un temps s'il parlait du Zimbabwe ou du Québec! Si, comme on dit, les mots ont un poids, nous voici devant un cas flagrant d'obésité intellectuelle morbide.

Dans le même élan, M. Larose remet en question la légitimité démocratique de M. Charest puisque selon lui, le premier ministre se maintient au pouvoir avec l'appui de moins de 25 % des électeurs. Si on devait retenir ce raisonnement de M. Larose, que dire de la légitimité de Pauline Marois qui a repris l'opposition avec une marge encore plus mince? Non, ne cherchez pas la mesure, M. Larose ne s'en prend qu'à Jean Charest, précisément avec mesure. Le reste de son texte se résume à un tri d'injures, de procès d'intentions, d'accusations gratuites, décimant littéralement le premier ministre, le rendant responsable de tous les maux et lui reprochant surtout, on le devine facilement à travers ce déluge d'insinuations, de ne pas être dans le camp souverainiste.

Le peuple a le dos large

Pire, M. Larose semble estimer que sa légitimité est plus grande que celle des élus puisque dans ce texte, il se prononce au nom du peuple. Cette élection n'avait pas lieu d'être, décrie Gérald Larose. Le peuple le savait, poursuit-il. Alors, l'économie? C'était pour faire semblant, enchaî-

ne-t-il. Le peuple l'a vite su, de trancher le président du Conseil pour la souveraineté. Selon la logique de Gérald Larose, on peut se demander si les 57 % des électeurs (un taux trop bas, on en convient) qui se sont rendus aux urnes font équilibre parti du peuple. Le peuple du Québec ne serait-il formé que par 43 % de ses électeurs, ceux qui sont restés chez eux?

La vérité, c'est que quand Gérald Larose parle du peuple, il se l'approprie. Il l'annexe à sa personne. Comme si le peuple s'exprimait par sa bouche ou sa plume. Il infuse le peuple dans sa pensée. Or, je me fais fort de croire que celui qui, comme Jean Charest, invite le peuple à se prononcer par la voie des urnes, a plus de légitimité que celui qui parle ou écrit au nom du peuple et le sert «à toutes les sauces» pour justifier son idéologie.

Si M. Larose est fatigué de se rendre aux urnes et si les résultats le déçoivent, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même. On peut honnêtement se demander si Gérald Larose aurait écrit un *Devoir* advenant le résultat inverse, c'est-à-dire une majorité pour Pauline Marois et l'opposition à Jean Charest?

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Moi, mes souliers...»

FRED A. REED
Journaliste indépendant
et co-auteur de Iran: les mots du silence

Ce sont les vers de Félix Leclerc qui se sont mis à résonner dans mes oreilles quand j'ai vu, par l'entremise de YouTube, le journaliste irakien de 29 ans, M. Muntazer al-Zaidi, lancer ses deux souliers à la tête du président américain, George W. Bush.

Voilà, je me suis dit, que l'on utilise des souliers qui auraient sûrement traversé la tranche irakienne du «monde et [de] sa misère», à bon escient. Pouvaient-ils exister un meilleur objectif à atteindre que la tête du Tyran, du Criminel de guerre, du Tortionnaire? Existerait-il une meilleure arme entre les mains de celui que l'indignation déborde?

Nous apprenons que dans la culture irakienne, arabe et musulmane, recevoir un soulier en pleine figure relève de l'insulte grave. Mais même en dehors de son contexte culturel, l'emploi de cet objet humble et quotidien quand il est porté aux pieds, barrière contre la saleté de la rue, lui confère une force hors du commun quand il devient projectile dont le vecteur est la vérité.

Ne faudrait-il pas donc saluer ce geste pour sa grande valeur symbolique? Ne faudrait-il pas y reconnaître qu'enfin un homme courageux, téméraire, ou tout simplement excédé, parvient à dire tout haut ce que bien des gens de par le monde pensent tout bas?

M. Bush s'est rendu en Irak pour parapher avec le premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, l'accord SOFA, qui porte sur l'avenir de l'occupation américaine dans ce pays. Comme le criminel revient sur les lieux de son crime.

Pour mémoire, il serait utile de noter qu'on estime à entre 300 000 et 1 million de citoyens irakiens morts depuis l'invasion de mars 2003; que plus de 4 millions de citoyens irakiens ont fui leur pays. Peut-être est-ce pour cela que certains ont cru voir un léger sourire traverser le visage de M. Al-Maliki avant qu'il ne se ressaisisse.

«Ceci est un baiser d'adieu de la part du peuple irakien, chien!» M. Al-Zaidi aurait proclamé, lorsqu'il a lancé le premier soulier.

Bien entendu, des journalistes de la trempe — et de la témérité — de M. Al-Zaidi sont rarissimes.

Qui, parmi la gent journalistique — l'auteur de ces lignes s'exprime en connaissance de cause, ayant assisté sans broncher à des conférences de presse de despotes, de menteurs et d'opresseurs de leur propre peuple — aurait le courage de se déchausser et de viser la tête du serpent, pour ainsi dire?

Chez nous, nos gentils entarteurs risquent des poursuites et des peines d'emprisonnement. Mais à Bagdad, après avoir lancé ses deux chaussures, M. Al-Zaidi a été maîtrisé avec violence, puis sorti encore plus violemment de la salle où la conférence de presse bidon avait lieu.

Il ne faudrait pas trop de fantaisie pour s'imaginer la teneur de l'interrogatoire qui aura suivi. D'ailleurs, les citoyens de Bagdad, ceux qui avaient bombardé de souliers une effigie du président américain, il y a un mois, se sont rapidement mobilisés pour exiger sa mise en liberté. Ils savent, sans doute, ce dont les forces de sécurité irakiennes, dignes émules de Saddam Hussein, mais formées à la tâche par les artisans de Guantanamo et autres Abu Ghraib, sont capables.

Surtout lorsqu'un invité qu'on ne saurait méconter se fait humilier devant les yeux du monde.

Bien entendu, la pratique du métier de reporter est plus hasardeuse en Irak qu'ailleurs. M. Al-Zaidi le savait. Déjà, les bureaux de la chaîne d'informations en continu arabe, Al-Jazira, ont été détruits deux fois par l'aviation américaine, faisant plusieurs victimes. Un correspondant de cette même chaîne, M. Samy Muhyeddin al-Hajj, est toujours détenu dans le bagne de Guantanamo depuis 2001 sans que la moindre accusation ne soit portée contre lui. Il serait étonnant que M. Al-Zaidi soit relâché avant l'assermentation de Barack Obama, le 20 janvier. Pourvu qu'il soit toujours en vie.

STM: recevoir ce qui nous est dû

CLAUDE TRUDEL

Président du conseil d'administration de la STM

Le transport collectif se porte de mieux en mieux à Montréal. Grâce aux investissements des gouvernements provincial et fédéral ainsi qu'à la contribution de l'agglomération de Montréal, la STM vit une période de croissance exceptionnelle. La hausse de l'achalandage en 2008 de 15 millions de déplacements (4 %) est sans précédent. Une telle augmentation ne s'est pas vue depuis 1987!

Un an après l'adoption de son plan d'affaires, la STM a déjà atteint la moitié du résultat fixé par la politique québécoise de transport collectif, qui vise à accroître de 16 % l'offre de service pour ainsi augmenter de 8 % l'achalandage d'ici 2011. Financé par le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal, le programme d'amélioration de service nous a permis jusqu'à maintenant d'augmenter de 26 % le service dans le métro et d'ajouter 100 000 heures de service hors-pointe sur une quarantaine de lignes d'autobus.

Et ce n'est pas fini! En effet, grâce à l'arrivée de 214 bus en 2009 — dont 58 articulés — la STM sera en mesure de bonifier son offre de service pendant les heures de pointe, notamment sur les 26 lignes les plus achalandées de son réseau, lesquelles desservent 55 % de la clientèle. Elle continuera en outre à adapter son réseau aux besoins spécifiques de chaque secteur.

Du côté du métro, nous ajouterons 1,5 million de kilomètres hors pointe puisque nous roulons déjà à pleine capacité en pointe. Nous sommes conscients que cette situation est problématique et ne pouvons que nous réjouir du fait que le processus de remplacement des voitures MR-63 est bien sur les rails et que

nous pourrions compter sur des voitures modernes et plus spacieuses à compter de 2012.

Pour soutenir cette croissance et faire face à l'augmentation des dépenses, nous avons convenu de geler le tarif unitaire au même prix qu'en 2007; de maintenir à 2 \$ le prix unitaire du billet à l'achat de 10 billets rechargés sur OPUS; d'introduire la gratuité les samedis, dimanches et jours fériés pour les enfants de moins de 12 ans qui voyagent avec un adulte détenant un titre valide (programme Sorties en famille); et d'indexer le prix de la CAM à 68,50 \$, une augmentation de 7¢ par jour. Dans ce cas, il s'agit d'une augmentation de 3,3 % (2,25 \$) qui a été établie selon la moyenne de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Nous devons aussi continuer à investir dans nos actifs, évalués à plus de 10 milliards de dollars, afin d'assurer la qualité et la fiabilité de nos services. Nous recevons des subventions, mais elles ne couvrent qu'une partie des coûts. Nous devons donc financer des sommes importantes qui vont au-delà de notre capacité de payer. Avons-nous le choix? Le réseau vieillit et nous devons poursuivre nos programmes de rénovation et de remplacement des équipements. Ces investissements nécessitent des emprunts dont le remboursement crée une forte pression sur notre budget, mais ils sont essentiels au maintien en bon état de notre patrimoine.

Autre facteur important à considérer: la STM assume l'impact de l'intégration tarifaire qui la prive d'environ 25 millions par année. Illustrons cet enjeu par un exemple: un client de Laval qui travaille à Montréal aurait à déboursier 140,25 \$ pour obtenir ses titres mensuels, soit 74 \$ pour celui de Laval et 66,25 \$ pour celui de Montréal. Grâce à l'intégration tarifaire, il paye 105 \$ pour avoir accès aux deux réseaux. La différence, soit 35,25 \$, n'est pas entièrement compensée par les remises gouvernementales (qui proviennent des droits de 30 \$ sur l'immatriculation et de la

La STM revendique depuis plus de dix ans un nouveau cadre financier

taxe de 1,5 ¢ sur le litre d'essence), car elles n'ont pas été indexées depuis 12 ans! La STM a beau multiplier ses efforts pour accroître son achalandage, en vain. Les évaluations démontrent que si cette aide avait été ajustée, la STM aurait disposé de 50 millions supplémentaires par année pour exploiter et développer ses services.

Cette situation explique en partie le manque à gagner de 38 millions que le budget 2009 affiche. Elle démontre l'importance d'ajuster notamment ces remises afin qu'elles soient plus équitables envers les organismes de transport de la région. Elle rappelle une fois de plus l'urgence de nous accorder des sources de financement adéquates qui vont nous permettre de compenser nos coûts d'exploitation, qui augmentent malgré la gestion serrée de nos dépenses.

La STM revendique depuis plus de 10 ans un nouveau cadre financier sans lequel sa situation financière va demeurer de plus en plus précaire. Pourquoi n'arrive-t-elle pas à équilibrer son budget? Ce n'est pas une question de performance, car sa gestion rigoureuse est reconnue par Standard and Poor's, qui lui accorde depuis près de 10 ans la cote de crédit A+.

De plus, selon une étude publiée en octobre dernier par l'Institut Fraser, c'est au Québec que le transport collectif est le plus performant au Canada, c'est-à-dire qu'il est le moins cher et le plus utilisé. Nous osons croire que la STM y contribue directement puisqu'elle assure 70 % des déplacements réalisés en transport en commun au Québec.

Les appuis en faveur du transport en commun se multiplient; la volonté des élus de le développer et de le promouvoir est manifeste, et le nombre d'usagers est en augmentation permanente. Dans ce contexte, la STM doit poursuivre sa croissance. Mais elle n'y parviendra pas seule. Il faut absolument qu'on lui donne les moyens de ses ambitions et qu'on lui rende ce qui lui est dû.

L'élan du 400^e anniversaire de la ville de Québec

FRANÇOIS ALABRUNE

Consul général de France à Québec

2008, année de célébration du 400^e anniversaire de la ville de Québec, touche à sa fin. Le rideau est tombé, il y a quelques jours à Paris, sur les festivités organisées par la France. Mes compatriotes ont répondu «présents» pour les grands événements au Québec, mais aussi, par des centaines d'événements organisés partout en France qui témoignent d'un attachement profond et sincère envers le Québec.

Que restera-t-il de cette participation française lorsque, même à Québec, les lampions de la fête se seront éteints? Nous aurons en tête les images de l'arrivée du Belém, les trésors des Musées du Louvre et du Quai Branly, les chanteurs français et québécois sur les plaines d'Abraham, les cadeaux à Québec de Paris, Bordeaux et La Rochelle, les spectacles offerts par l'Alsace et l'Aquitaine ou les témoignages de fraternité exprimés par le président, Nicolas Sarkozy, le premier ministre, François Fillon, et tant d'autres personnalités françaises.

Mais au-delà des manchettes, il convient de bien saisir l'importance des chantiers, aboutis ou mis en œuvre entre nos deux nations en 2008.

Nous avons voulu faire en sorte que puisse se réaliser de manière concrète, en dehors de nos concitoyens qui éprouvent encore des difficultés à travailler de part et d'autre de l'Atlantique, le rêve évoqué par le premier ministre français le 3 juillet dernier: «Il existe en chaque Québécois une émotion française. Et il y a en chaque Français un rêve québécois.»

C'est là toute l'importance de l'entente sur la reconnaissance des qualifications professionnelles signée par le président de la République française et le premier ministre du Québec le 17 octobre dernier. En vertu de cette entente, la France et le Québec ont convenu d'accélérer la reconnaissance des qualifications professionnelles en adaptant si nécessaire leurs législations. Nous voulons créer un espace de mobilité privilégié dans lequel travailleurs sociaux, du bâtiment, médecins, ingénieurs,



ARCHIVES REUTERS

comptables, architectes et bien d'autres peuvent exercer leur talent sans entrave. Pour ces métiers et professions, la mise en œuvre de l'entente devra être effective avant la fin de l'année 2009.

Volet économique

Le 400^e anniversaire de Québec a également porté un volet économique majeur, voulu par Jean-Pierre Raffarin, et conçu en accord avec nos partenaires québécois comme un levier pour renforcer nos échanges économiques déjà très denses puisque la France est le deuxième investisseur étranger au Québec. Des événements importants se sont tenus entre mai et août 2008 à Québec, à Montréal ou en région, constituant autant de tremplins pour de nouveaux partenariats entre acteurs économiques. Les rencontres professionnelles aéronautiques Aeromart en avril à Montréal (450 participants, dont 70 de France), le mondial des PME Futurallia (participation record de 1300

inscrits, dont 200 de France, pour 9000 rendez-vous d'affaires) et le symposium des pôles de compétitivité et des réseaux d'excellence (200 participants) en région et à Québec et enfin, Expo-Québec, en août, qui a fait la part belle au savoir-faire des régions de France.

Le grand succès de ces événements a permis de confirmer le dynamisme et la vision partagée de la France et du Québec dans leur relation économique bilatérale, résolument tournée vers l'avenir. La réussite de l'initiative prise dans le domaine de l'innovation est un symbole évident: 50 projets conjoints entre pôles de compétitivité et réseaux d'excellence sont issus de cette première rencontre, appelée à se renouveler en France en 2010.

Enseignement

Dans le domaine de l'enseignement, une nouvelle dynamique s'amorce également. Entre universités françaises et québécoises tout d'abord, dont une centaine s'étaient donné rendez-vous à Québec et Montréal cette année. Aujourd'hui, une nouvelle structure, volontairement souple, le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CCFCU), incite financièrement nos universités et grandes écoles à choisir une logique de projets en matière de recherche et d'enseignement supérieur. Des équipes françaises et québécoises ont déjà commencé à travailler ensemble, utilisant leurs compétences complémentaires dans le domaine de la santé par exemple, et plus particulièrement pour lutter contre la maladie d'Alzheimer. L'économie du savoir n'est pas un vain mot, c'est elle qui permettra à nos économies de tirer profit de la mondialisation et à nos sociétés d'en retirer des bienfaits.

Face à d'autres grands défis auxquels fait face notre planète, la France et le Québec avancent main dans la main. La préservation de l'environnement et le développement durable sont des thèmes prioritaires de la coopération franco-québécoise telle que définie par nos premiers ministres en juillet dernier. Symposiums et ateliers organisés cette année ont permis aux professionnels de se rencontrer, mais surtout de concrétiser de nombreux projets. Lors des troisièmes

Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée au mois d'octobre, auxquels ont participé de très nombreux élus québécois et français, a été adopté un plan d'action 2008-10, qui porte notamment sur le développement durable. Dès à présent, de nouvelles façons de faire plus respectueuses de l'environnement vont être développées grâce aux liens tissés entre la France et le Québec. Il s'agit, concernant l'écologie industrielle par exemple, de valoriser les résidus industriels, utiliser la fibre végétale comme matière première renouvelable ou encore développer des procédés de bio-raffinerie.

La langue

Au cœur des liens qui se tissent il y a aussi notre patrimoine commun, la langue française. On se souvient du Sommet de la Francophonie, à Québec en octobre. Mais il y a aussi aujourd'hui, au cœur de Québec, le tout nouveau Centre de la Francophonie des Amériques. Il a pour objectif de resserrer les liens entre francophones de l'ensemble du continent américain. Pour aller au-delà de l'aménagement architectural qu'elle a offert, la France souhaite contribuer au succès et à la vitalité du Centre, avec la participation des territoires français d'Amérique tels que Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe, la Guyane ou la Martinique.

Les échanges entre la France et le Québec sont innombrables et dépassent de beaucoup ce que les gouvernements avaient imaginé, ou voulu initier. Les Français du Québec, dont le nombre augmente constamment depuis cinq ans, leurs nombreuses associations, les collèges français, les institutions économiques et culturelles participent à ce dynamisme. Français et Québécois portent un projet d'avenir rappelé par le président de la République lors de son discours à l'Assemblée nationale du Québec le 17 octobre: celui de constituer l'axe francophone d'une communauté transatlantique moderne. Quatre cents ans après l'arrivée de Champlain, 2008 fut exceptionnelle pour la relation franco-québécoise. Cette année n'a pas marqué un aboutissement, mais bien un élan pour les années à venir.

REDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Emille Folle-Boivin et Vincent Cauchy (journalistes internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Maroné (côté à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bessé, Manon Boillard, Marlène Comté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yannick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Beliveau (adijante administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

